

SOMMAIRE

Avant propos		2
Rupture en politique étrangère ?	Raymond Césaire	
Portraits d’hier et d’aujourd’hui		3
Un camarade nommé Pierre Messmer.....	Serge Jacquemond	
Réflexions sur le temps passé et présent.		5
Le Togo sur la bonne voie ?.....	Philippe David.	
La question touarègue	Bernard Amédi nessen	
L’odyssée des Méos... ..	Alain Deschamps	
La Caisse des dépôts et la France d’Outre-Mer.....	Yves Bellec	
Lu dans la presse et dans les revues		17
Libération : la mémoire partisane du Président.....	Bernard Laffitte	
Hist des armées:Les troupes de marine en Afrique à la fin du XX ème siècle	J.P.Renaud	
Administration : Témoignage sur l’Indochine J. Poyer : livre de J. Rouget	Serge Jacquemond	
Cahiers anecdotiques de la Banque de France : « la bataille de l’or ».....	Gérard Renaillé	
Vu à la télé		20
27 septembre, Infrarouge, Franz -Olivier Giesbert et Guy Job “Pierre Messmer”		
Vu au cinéma		20
“L’ennemi intime” de F.R SIRI.....	Gal Gilbert Chavannes	
Lu chez le libraire		21
Philippe Marchat : “Un Empire convoité. Le Maroc et les puissances de 711 à 1942”		
Maurice Delauney : “Rencontres d’hier et d’aujourd’hui, une galerie de portraits”		
Rama Yade : “Noirs de France” Calman Lévy		
Alain Mabankou : “Lettre à Jimmy” Fayard		
Expositions, colloques et rencontres		25
Musée du Quai Branly : “Bénin, cinq siècles d’art royal” et “ Diaspora”		
Dapper : “Animal”		
Centre culturel de Daoulas : “Primitifs”		
Cité des Sciences et de l’Industrie : “Quand l’Afrique s’éveillera”		
Ouverture de la Cité nationale de l’histoire de l’immigration .		
Les rendez-vous de l’histoire de Blois (18-21 octobre)		
La Force Noire (1857-1965)		
Institutions et associations amies : Académie des Sciences d’Outre Mer .CADE. ARRI		29
SAAA, I&M, ENFOM, UNOM, Institut du Pacifique, Culture et Solidarité.		
La vie d’AROM et des membres de l’Association. Fonds documentaire		32



Rupture en politique étrangère ?

Après les multiples promesses de rupture qui avaient émaillé la campagne électorale, notre bouillant Président ne pouvait être en reste en politique étrangère. Dans la forme, la nomination d'une nouvelle équipe d'ouverture, composée principalement de personnalités de gauche, a pu décevoir ceux qui espéraient quelque récompense de leur fidélité. Mais il est bon que les desseins du Prince restent imprévisibles, surtout dans la perspective, dès mars, des élections municipales.

Notre premier succès diplomatique est venu du couple présidentiel lui-même dans l'affaire des infirmières bulgares. Le sort d'Ingrid Bétancourt, qui était également un des engagements de la campagne électorale, reste, lui, plus douloureusement incertain. Dans le domaine humanitaire, l'affaire de "l'Arche de Zoé", aura eu un effet dévastateur. Elle en a fait oublier la crise du Darfour elle-même, dont AROM avait montré dans ses numéros précédents toute la complexité. Les obstacles rencontrés dans le déploiement d'une Force internationale, nous rendent, expérience oblige, plus prudents pour le Tchad, la RCA ou la Somalie. Les dirigeants africains pour leur part, expriment comme ils le peuvent leur agacement face aux critiques et pressions dont ils sont l'objet.

L'histoire récente des Nations Unies illustre le peu d'efficacité des sanctions internationales. Que l'on mène, à propos de la Birmanie, de grandes campagnes de dénonciation de la dictature, montre au moins que la France est fidèle à la promesse du candidat Président de défendre les droits de l'homme. On sait en réalité que seul un grand voisin, la Chine, aurait, à la rigueur, quelque prise sur le régime buté des militaires de Rangoon.

Au-delà des allers et retours du Dr Kouchner au Liban et de pressions dont l'efficacité est contestable sur L'Iran, c'est la visite aux Etats-Unis et la "standing ovation" réservée par le Congrès américain au Président Sarkozy qui aura marqué, dans la forme comme sur le fond, la rupture la plus significative de notre politique étrangère. Car, en définitive, c'est bien à un alignement sur la politique de Washington auquel nous assistons dans le conflit israélo-palestinien comme sur la crise du Moyen-Orient en général. L'engagement paraît risqué. Il faudra attendre les suites de la Conférence d'Annapolis pour voir si un accord israélo-palestinien est enfin viable.

Dans un monde où l'hyper puissance donne la mesure de son impuissance, nous gardons l'ambition, à moins que ce ne soit l'illusion, d'une Europe Puissance. Que celle-ci commence par régler ses propres problèmes dans le cadre de son nouveau traité dont le Président Sarkozy a su être l'inspirateur. Qu'elle se montre crédible. Nos partenaires les plus lointains comme les plus proches, notamment ceux de la Francophonie, qui contribuent à notre rayonnement dans le monde et qui attendent de nous respect, appui et amitié, nous sauraient certainement gré de cette autre forme de rupture. ■

Un camarade nommé Pierre Messmer

Serge Jacquemond

Camarade politique ? Non !
Camarade d'Ecole : l'Ecole coloniale, devenue la "France d'Outre-Mer" où intègre Pierre Messmer en 1934, major de sa promotion.

De ses "3 vies", qu'il a racontées lui-même (en fait 4 vies en comptant l'Académique) on ne retiendra ici, à AROM, que la seconde : la "bataille d'Outre-Mer", la décolonisation dont il fut un des acteurs essentiels, tant en Indochine qu'en Afrique Noire.

Dans cette "bataille", les administrateurs coloniaux, qui ont servi, sous ses ordres pour certains, sous son influence pour tous, se souviennent avec émotion du "camarade" - qui au plus haut de ses fonctions de Premier Ministre, manifestait toujours son soutien personnel et son attachement public envers leur histoire, leur métier ou leurs organisations "corporatives".

Président d'honneur de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole (ENFOM) et aussi, parmi beaucoup d'autres associations, de celles des "Amis de la Mauritanie" (pays pour lequel il gardait une prédilection certaine), il n'avait pu accepter celle d'AROM lors de la création de cette dernière en raison de ses nouvelles fonctions de Chancelier de l'Institut. Mais il lui apportait comme administrateur un soutien fidèle, hautement apprécié. Il y a deux ans, n'acceptait-il pas de suite l'idée de placer sous son Haut Patronnage les cérémonies qui devaient, à Dinan, rendre hommage aux 32 administrateurs victimes des japonais et du Viet Minh pour le soixantième anniversaire de la capitulation du Japon (cf. Bulletin n°5 de mars 2005).

N'avait-il pas participé lui-même pendant toute une matinée à une des dernières assemblées générales des « Amis de la Mauritanie », dont les souvenirs du premier administrateur civil d'ATAR ou de l'ancien gouverneur restaient toujours vivaces, tel qu'il les a rapportés dans un chapitre plein de saveur : "Les Blancs s'en vont".

Ce livre, publié en 1998, comme le précédent "Après tant de batailles" de 1994. Il le dédiquait volontiers aux anciens venus solliciter sa signature : « Ax, ... mon camarade de l'ENFOM » écrivait-il, pour ajouter pour Pierre



Troude par exemple : "en souvenir de l'Indochine et de l'Afrique où nous avons ensemble servi la France et aidé les Africains"

Pareillement, il acceptait de préfacier, à bon escient, les ouvrages consacrés à la période militaire ou civile de l'Outre Mer à laquelle il avait participé en complément des nombreuses conférences, articles, inaugurations, interviews qu'il donnait ou présidait de sa haute stature, devenue celle du "Commandeur".

En particulier Messmer, alors Chancelier de l'Institut avant de préfacier le livre « la France d'Outre-Mer » consacré au rôle et au métier des administrateurs en Indochine, Afrique Noire et Madagascar, de 1930 à 1960, avait tenu lui-même à conseiller Jean Clauzel, le directeur de l'équipe rédactionnelle, venu le consulter plusieurs fois (cf. Bulletin février 2004). Il était venu en personne participer au colloque historique de Blois en 2003 et présenter l'ouvrage, témoignage d'un métier disparu, qu'il avait exercé avec passion : *Non, je ne regrette rien* avait-il conclu, face à des interlocuteurs prompts à dénoncer la colonisation et ses "méfaits".

Colonisateur certes ; clairvoyant et libéral aussi ce qui n'est pas incompatible ! Homme de devoir et de rigueur qui savait réfléchir et décider à tous les niveaux et en toutes circonstances, évadé en slip dans la rizière tonkinoise ou en grand uniforme constellé de décorations dans les palais gubernatoriaux d'Afrique.

Derrière le Grand Croix de la Légion d'honneur, le Compagnon de la Libération, l'Académicien multiple, se trouvait – moins connu – l'homme avec un côté personnel simple, sympathique et chaleureux. Il avait surtout un sourire lumineux qui inspirait un extraordinaire sentiment de confiance et de sécurité. Il était gai avec ses collaborateurs hors de son bureau, au cours de ses tournées dans l'immense désert de pierre et de sable de l'Adrar, les savanes à baobabs du Sénégal, les forêts domestiquées de la Côte d'Ivoire, dans les montagnes Kirdi du Nord Cameroun ou

devant les rapides congolais du Kouilou. Souvenirs précieux pour ceux qui ont partagé ces moments d'évasion qui lui permettaient de retrouver "le terrain".

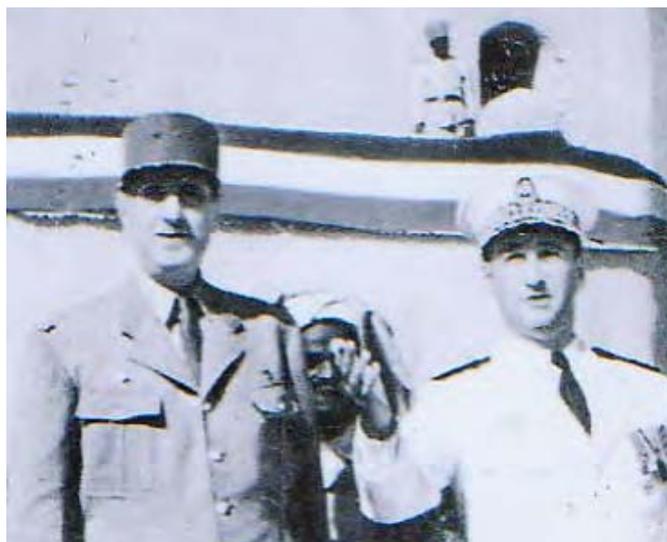
Gai et d'approche facile - et efficace aussi ! Je me souviens encore d'un épisode très caractéristique du personnage! Il y a 60 ans, c'était en 1947 à Saïgon : lui était le Directeur de Cabinet du Haut Commissaire E. Bollaert et moi, élève administrateur, deuxième adjoint au conseiller provincial de Luang Prabang (2000 kms plus au nord). Le directeur me reçoit dans son vaste bureau du Palais Norodom. A la fin de l'entretien (questions de service oubliées) je m'enhardis "*Il y a à Luang Prabang un cercle culturel franco-laotien présidé par sa Majesté le Roi Savang Vong, lien essentiel pour le développement de l'amitié séculaire entre les peuples Lao et Français ... Mais aux ressources financières très limitées...Ne serait-il pas possible de lui attribuer une toute petite subvention du Gouvernement Général ?*

- *Eh bien nous verrons. A la fin de l'année ; il y a souvent des queues de crédits disponibles.*" Je retourne rendre compte à mon patron direct, persuadé de l'inutilité de ma démarche... A la fin de Janvier, notre cercle franco - laotien recevait un gros mandat directement du Trésorier Général de l'Indochine !

Plusieurs années plus tard je rappelais à l'ancien directeur de Cabinet, devenu ministre, ce détail qu'il avait évidemment oublié : "*Mais c'est normal, Jacquemond*" m'a-t-il répondu...

Normal ! Son humour et son art de composer avec élégance toujours, avec courage parfois, avec les processus rigides ou inadéquats de l'Administration ont fait la joie de bien des lecteurs de ses mémoires ou de ses collaborateurs "au courant". Deux exemples :

A Atar, en 1949, au début de sa carrière africaine, il résout astucieusement un "problème humain" : Un prisonnier condamné à mort a été gracié et condamné à la prison à vie ... mais à la suite de lointaines décisions générales qui le dépassent, il va être libéré et ne comprend pas comment il va être obligé d'abandonner son poste de « prisonnier jardinier ». Il



veut rester prisonnier. Ne pouvant aller à l'encontre d'une décision prise à un niveau national (français) Messmer décide alors de *nommer Abdallah Oued Mabrouk gardien de nuit à la prison, ayant à ce titre obligation d'y loger, et jardinier du cercle avec droit à la nourriture.* Cette décision ajoute-t-il dans « *Après tant de batailles* » *je m'abstiens de la notifier au Gouverneur qui m'aurait sûrement demandé des explications !...*

Plus sérieux, plus important : en 1958, en fin de sa carrière coloniale, Messmer est devenu Haut Commissaire en AOF. Le 28 septembre, il sait que le référendum organisé par Sékou Touré proclamera l'indépendance de la Guinée, ce qui permettra au nouveau chef d'Etat de s'emparer des quelques milliards de Francs CFA entreposés à l'Institut d'Emission de Conakry. Les Ministres des Finances et de la France d'Outre-Mer sont hostiles à l'idée de les rapatrier en France. Ce nonobstant (comme disent les gendarmes), Messmer envoie un commando parachutiste qui, alors que les rues sont désertes, présente l'ordre de réquisitionner, qu'il a signé personnellement au directeur de l'Institut ... et les Francs CFA sont rapatriés sur Dakar. Répondant à l'ordre qu'il reçoit d'annuler l'opération, Messmer répond alors *sans hâte par un message chiffré volontairement incompréhensible* et d'ajouter : "*Je n'ai pas eu l'insolence de demander s'il fallait renvoyer les milliards à Conakry*".

Un an plus tard, le 22 décembre 1959, le Haut Commissaire quitte à pied son palais de Dakar, « *symbole d'un monde colonial qui disposait, comme il l'a écrit, épisode repris par Malraux plus tard "Une ère s'achève avec le soir qui tombe - Ce n'est pas un transfert d'attribution mais un transfert de destin"* !

Et le 4 septembre 2007, devant le cercueil tricolore, salué par les plus hautes instances du pays, qui lentement, aux pas des légionnaires disparaissait derrière la grande porte de la cour des Invalides, très émus, mes camarades et moi nous pensions : "Le Grand Blanc" s'en est allé à son tour et avec lui, la fin de la saga coloniale de la France. ■

Le Togo sur la bonne voie

Philippe David

Après le tragique épisode de l'assassinat de Sylvanus Olympio en 1963, le Général Gnassingbé Eyadema est arrivé au pouvoir en 1967 en évinçant Nicolas Grunitzky, second Président de la République du Togo. Constamment soutenu par l'armée et réélu depuis, il aura « régné » sur le Togo pendant 37 ans. Il avait accepté, sous la pression de l'Union Européenne, quelques ouvertures démocratiques en 2004 mais son décès, en février 2005, a donné lieu à un « coup d'Etat institutionnel » à la suite duquel son fils, Faure Gnassingbé lui a succédé. Depuis, faute d'alternative véritablement crédible et sous la pression de la communauté régionale et internationale, la situation politique s'est détendue et des élections dont la régularité a été reconnue ont été organisées. Ancien magistrat qui a longtemps servi au Togo et a beaucoup écrit sur ce pays, Philippe David nous livre une analyse plutôt encourageante de l'évolution en cours.

Attendues avec intérêt par la communauté internationale, les élections législatives qui se sont déroulées au Togo le 14 octobre dernier ont été presque unanimement considérées par la France, l'Union européenne, la CEDEAO, l'Union africaine et les Nations-Unies comme régulières, satisfaisantes en terme de démocratie et déterminantes pour l'installation dans ce pays d'une « majorité nouvelle » capable de lui ouvrir le « droit à une meilleure vie ». La participation des électeurs a été massive (85%) et les 3.500 observateurs étrangers (se serait-on trompé d'un zéro ?) déployés pour la circonstance ont estimé que le scrutin s'était partout déroulé dans le calme et la sérénité. Les 81 sièges de l'Assemblée nationale à pourvoir ont été ainsi répartis par la Cour constitutionnelle : 51 au parti RPT du Président Faure Gnassingbé au pouvoir depuis mai 2005, fils et continuateur par la force des choses du général Eyadema ; 27 à l'UFC de Gilchrist Olympio, fils lui aussi d'un père célèbre, Sylvanus

Aperçu historique

XVIème au XIXème siècle : Le Togo, qui ne dispose que 52 kms de littoral, n'a pas été affecté comme ses voisins par la traite négrière.

1884 : Les Allemands signent un traité de protectorat avec l'un des chefs de la côte et s'installent dans l'arrière pays. Leur œuvre scientifique et technique, de même que la dureté de leur occupation sont généralement reconnus.

1914 : Les alliés britanniques et français conquièrent le pays en trois semaines et se le partagent en deux fois (1914 et 1919).

La partie française (56.000 km2) est placée sous mandat de la SD.

Puis, en 1946, de L'ONU. Elle devient République autonome en 1956 puis indépendante le 27 avril 1960.(Fête Nationale)

La partie britannique (31.000 Km2), elle aussi sous mandat, n'en est pas moins incorporée à la Gold Coast lorsque celle-ci devient indépendante en 1957 sous le nom de Ghana.

Olympio, premier président de 1960 à 1963 ; et 4 au CAR de l'avocat, Me Agboyibor, vieux leader de l'opposition depuis la fin des années 1980, mais consacré premier ministre du gouvernement de coalition formé en septembre 2006. Le parti au pouvoir conserve donc la majorité, la messe est dite une nouvelle fois pour plusieurs années. Les recours en irrégularité déposés par l'UFC, au nombre d'une vingtaine, ont tous été rejetés par la Cour constitutionnelle qui a même fini par attribuer au RPT l'un des sièges de la circonscription de Lomé pourtant massivement, pour ne pas dire exclusivement, hostile au pouvoir en place.

On peut se réjouir, avec les instances internationales, d'une avancée encore hésitante mais cependant renforcée de la démocratie au Togo. Il faut se souvenir que le général-président Eyadema, « éclairer de pointe » est demeuré le tout-puissant patron du pays pendant presque 40 ans. Les tout premiers frémissements de liberté sont

(1) Voir Togo, 1979-1993 ou le Droit maladroit – Chronique d'un effort de transition démocratique, ouvrage du même auteur à paraître.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

apparus au début des années 90, notamment avec le projet de Constitution dite « des 109 » et la Charte des Partis, puis diverses mesures de desserrement politique, mais la grave crise à rebondissements déclenchée dès novembre 1990 puis intensifiée après la tenue de la Conférence nationale de juin-août 1991, a accumulé pendant plusieurs années les drames, les violences et les souffrances, dans un chaos politique et juridique à peu près total (1).

Il faut se souvenir aussi que c'est, en avril 2005, un tour de passe-passe, machiavéliquement élaboré par un ex-doyen de faculté, compatriote dévoyé, mercenaire civil sans scrupules comme d'autres furent militaires et aujourd'hui l'un des trois « ministres-conseillers spéciaux » à la Présidence de Lomé, qui a permis quelques heures et au prix d'un viol de la Constitution en vigueur, que le fils succède au père sans secousses majeures. D'abord dénoncée, boycottée par toutes les institutions et puissances étrangères, l'opération fut finalement très vite avalisée et pardonnée par les censeurs de la veille.

Au pouvoir depuis deux ans et demi, à l'aise désormais parmi ses pairs, le Président Faure Gnassingbé s'est efforcé de donner maintes preuves de sa volonté d'apaisement et d'unité nationale, jouant notamment et ouvertement sur le fait que, fils d'un « nordiste », il est aussi « sudiste » par sa mère. La capitale, Lomé, a bénéficié de travaux de voirie visibles. Le tourisme, notamment le passage de bateaux de croisière, a repris. Les barrages et

rackets routiers ont à peu près disparu et l'on ne parle plus de ces cambriolages organisés parfois en plein jour par l'armée ou la gendarmerie avec leurs propres véhicules.

Longtemps suspendue, la reprise de l'aide européenne bilatérale ou multilatérale est annoncée. Faure Gnassingbé et Gilchrist Olympio, pourtant peu enclin autrefois à venir s'empêtrer dans le chaos togolais, se rencontrent et se parlent. La formation imminente d'un nouveau gouvernement de coalition encore plus élargi, auquel même l'UFC pourrait être invitée à participer pour la première fois, devrait nous confirmer très bientôt que le Togo a vraiment entrepris la « nouvelle Marche » dont feu le général Eyadema – quand il se prénommait encore Etienne – avait fait l'un de ses slogans. ■

Novembre 2007

Données générales sur le Togo

Superficie 56 785 Km²
 Population 6 M d'habitants
 Capitale : Lomé
 Villes principales : Sokodé, Kara, Kpalimé, Atakpamé,
 Espérance de vie : 45 ans
 Alphabétisation : 54%
 Religion : animisme 50%,
 Chrétiens 30% Islam 20%
 Pib / hbt : 350 dollars
 Secteurs d'activité :
 Primaire : 43% Sec 22% Ter 35%
 Clients : Ghana, Burkina, Bénin
 Fournisseurs : France, Chine, Inde.
 Français au Togo : 2.500
 Togolais en France : 9.000



La question touarègue

Bernard Amédi nessen

Les Touaregs ou Kel Tmasheq (au singulier Targui) sont un peuple de Berbères nomades vivant dans le Sahara central et méridional. Leur langue est le Tamasheq et ils utilisent un alphabet appelé tifi-nagh. Ils sont parfois appelés « les hommes bleus », en raison de la couleur de leur chèche, teint à l'indigo qui se décolore sur leur peau avec le temps. Héritiers d'une tradition plusieurs fois millénaire, ils ont toujours été partagés entre la crainte d'être économiquement déclassés et le souhait de préserver leur mode de vie. Leur société est aristocratique et hiérarchisée, mais néanmoins ouverte aux débats. Ils ont toujours été rebelles à toute autorité centrale qui ne prend pas en compte leurs spécificités.

Si leur origine exacte reste inconnue, les Touaregs sont loin d'être coupés du monde, de nombreux livres et plusieurs sites Internet en témoignent. Leur culture, très connue localement avec des festivals au Mali près de Tombouctou et Kidal et, au Niger, près d'Agadez, est également vivante en Algérie et en Libye. Elle s'est répandue en France à partir de quatre vingt et connaît aujourd'hui sa consécration avec le groupe TINARIWEN (pluriel de Tenere signifiant solitude) qui se produira les 7 et 8 décembre prochains... à l'Olympia !

1 - Un peuple premier de nomades devenus sédentaires qui s'est métissé, une juxtaposition de clans répartis sur cinq Etats, telle est aujourd'hui l'étrange « nation touarègue ».

Au faible peuplement originel de ces zones sahariennes, sont venus s'agréger des Berbères poussés vers le Sud par les Arabes, dont de petits groupes nomades ont contribué au métissage ;

L'essor du commerce transsaharien a assuré la prospérité des Touaregs jusqu'au XVIIIème siècle et leur a progressivement fait intégrer une composante noire (esclaves, puis affranchis).

Estimés à près de 900.000 individus, les Touaregs se répartissent entre le **Niger** (Kel Aïr, Kel Gress, Ioulliminden et les touaregs du Damergou, environ 57%) et le **Mali** (Ioulliminden, Kel Tademekkat, Kel Adrar et les Touaregs du Gourma, environ 35%), mais aussi en **Algérie** (Kel Hoggar et Kel Ajjer, un peu plus de 20%) au **Burkina-Faso** (Kel Oudalane, environ 3,5%) et en **Libye** (Kel Ajjer, un peu plus de 2%).

A l'origine éleveurs nomades ou semi-nomades, les Touaregs possèdent des

jardins dans des oasis et contrôlent, en assurant leur préservation, les points d'eau dans le désert. Le déclin du commerce transsaharien et l'irruption du mode de vie moderne ont marginalisé les Touaregs (comme les autres nomades, notamment, mais dans une moindre mesure les Peuls). Une proportion significative d'entre eux tend aujourd'hui à se sédentariser.

La société touarègue se structure autour des relations de parenté, y compris pour les « dépendants » que sont les affranchis.

Tandis qu'une multitude de clans autonomes contrôle un espace écologiquement homogène (pâturages, points d'eau, bases de repli et d'échange....) **la « nation touarègue » proclame son identité par rapport à l'Etat central sans avoir les éléments constitutifs ou précurseurs d'un Etat.**



Traditionnellement armé pour sa défense, le Touareg est un guerrier qui n'obéit qu'aux lois de sa communauté. Après les indépendances, les révoltes touarègues se sont, en outre, doublées d'une cause conjoncturelle : la confrontation d'un peuple épris d'indépendance (et méprisant quelque peu les négro-africains)

avec deux Etats centralisateurs : “l’Etat djerma”, au Niger et “l’Etat bambara” au Mali.

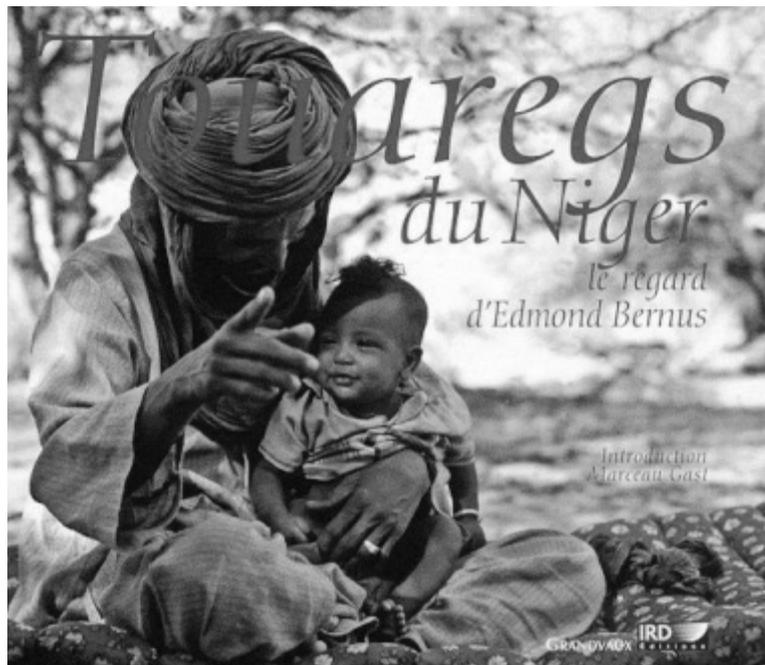
II - Le facteur islamiste, illustré par le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) redonne indirectement de l’intérêt à la question touarègue.

Les Touaregs admettent la coexistence avec d’autres groupes dans l’espace écologique et culturel qui est le leur, d’autant mieux si ces groupes sont constitués de Berbères ou d’Arabes prenant femme dans leurs clans (*cela a été le cas de nombreux islamistes du GSPC*). Ils ne dédaignent nullement une coopération sur l’accessoire (*la contrebande*), mais restent intraitables sur l’essentiel (*troupeaux, points d’eau, honneur*). Or, aujourd’hui l’activité islamiste menace la pérennité des trafics locaux et de la sécurité des déplacements, qui constituent une priorité pour les Touaregs .

Les liens des Touaregs avec les mouvements islamistes algériens remontent au milieu des années 1990, mais se sont surtout développés avec l’installation à partir de 1999 dans le Sud-Algérien de deux groupes du GSPC, la Katibat Tariq Ibn Ziad (*dirigée par Abid Hamadou*) et la Katibat de Mokhtar Belmokhtar. L’accentuation de la présence militaire algérienne en 2004 a contraint ces deux groupes islamistes (*rebaptisés “Al Qaeda au Maghreb islamique”, depuis janvier 2007*) à séjourner pour de plus longues périodes au Nord-Mali. Depuis lors, leurs relations avec les Touaregs se sont considérablement distendues, allant jusqu’à des affrontements au Mali, en octobre 2006.

A ce stade, **les Touaregs semblent toujours imperméables aux thèses islamistes radicales**. Pour autant, ils paraissent peu enclins à participer à la lutte contre le terrorisme islamiste du GSPC pour les raisons suivantes :

- presque seuls à occuper cette zone depuis deux millénaires, ils pensent au fond que les autorités de Bamako et Niamey, comme les Américains d’ailleurs, ne “font que passer” ;
- par ailleurs, comprenant la nécessité de coexister avec des groupes



d’Arabes et de Berbères venus du Maghreb, **les Touaregs ne prendront pas le risque de s’aliéner une relation à long terme pour servir de supplétifs aux Occidentaux dans leur lutte contre le terrorisme islamiste.**

III - Après les traditionnels « parrains » maghrébins, les Américains interviennent sans tenir compte des minorités locales.

Les régions à majorité touarègue du Nord-Mali et du Nord-Niger, représentent de plus en plus, pour l’Algérie comme pour la Libye, un glacis peuplé de populations clientes.

L’Algérie craint une déstabilisation de la zone, susceptible de constituer un sanctuaire pour ses propres groupes armés islamistes. Cela l’a incitée à se poser en médiateur entre le Mali et ses Touaregs, lors de la grande révolte de 1990-92, mais aussi lors des éruptions ponctuelles de violence, comme après l’attaque de Kidal, en février 2006. Cela pourrait aussi, actuellement, l’inciter à instrumentaliser certains clans touaregs, par le biais de trafiquants manipulés par les services algériens ou encore avec l’aide de membres du Front Polisario missionnés sur des tâches d’expertise militaire.

La Libye, quant à elle, tente de garder

LE NIGER en chiffres

1.267.000 Km²
 12,3 M d’hbts
 Capitale : Niamey
 Islam : 95%
 Esp de vie : 44 ans
 PIB : 3,1 Mds de \$
 PIB hbt : 200\$
 Dev humain : 177/177
 Prim : 40,3 %
 Sec : 17 %
 Ter : 42%
 Croissance : 3,2%
 Export : Uranium 3.300 T
 48 % des recettes
 Français au Niger : 1442
 Nigériens en France 919

le contrôle des points d'origine des trafics en tous genres qui alimentent le Fezzan, tout en développant une rhétorique africaniste plaçant Tripoli au premier plan régional (*création de la Communauté des Etats Saharo-sahéliens – CENSAD – en 1998*). Cette politique a donné lieu à l'ouverture (*puis à la fermeture*) d'un consulat général libyen à Kidal, au Mali, et d'une démarche similaire à Agadez, au Niger.

Pour les Américains, la zone sahélo-saharienne est désormais l'un des fronts de la « guerre globale » contre le terrorisme islamiste.

- La présence des **Etats-Unis** dans la zone est assurée par des membres des Special operations forces (SOF) et de la CIA dont les activités relèvent du "Trans-Sahara counter-terrorism partnership" (TSCTP)

- Du point de vue des Touaregs, la présence américaine profite exclusivement aux appareils sécuritaires maliens et nigériens, qui cristallisent l'essentiel de leurs griefs, d'autant qu'elle n'est assortie d'aucun programme civil qui bénéficie aux populations.

- Quant aux autorités centrales, elles peinent à contenir ces ingérences extérieures en raison de leurs faibles moyens. Tout en jouant Alger contre Tripoli (*et maintenant Rabat contre Alger*), les Maliens et les Nigériens souhaitent que la France continue de faire contrepoids aux ambitions américaines.

- L'option sécuritaire des Etats-Unis est, en effet, perçue comme insuffisante pour permettre aux armées nationales de contrôler ces immenses territoires, et inefficace pour contrecarrer les activités des groupes armés (*les Maliens ne sont pas loin de penser que les Américains ne font qu'attiser le risque islamiste*).



IV – La France, « garante des accords de paix » des années 1990 au Mali et au Niger, est prise à témoin à la fois par les Touaregs et par les autorités centrales.

La coopération militaire française avec le Mali et le Niger vise notamment à aider ces deux pays à mieux contrôler leurs zones sahariennes, leur donnant ainsi de plus grands moyens contre un retour de l'irréductibilisme touareg. Dans le même temps, la France insiste pour que, aux termes des accords de paix, les appareils sécuritaires

maliens et nigériens intègrent mieux les Touaregs, ce qui est perçu comme un danger potentiel par leurs états-majors respectifs.

Une partie de la coopération civile a été déployée en direction du développement des zones habitées par les Touaregs, mais ceux-ci peinent à en percevoir les bénéfices immédiats et concrets. Les gouvernements maliens et nigériens, confrontés à une situation globale difficile, ne peuvent (*ou ne veulent*) consacrer davantage de ressources.

Aider au renforcement du contrôle des territoires sahariens du Mali et du Niger (*mais aussi de la Mauritanie et, peut-être, du Tchad*), en veillant à approfondir un dialogue sur ce point avec l'Algérie et la Libye est le défi qui se pose à la France qui doit également tenir compte des menaces qui pourraient peser sur ses sites d'AREVA au Niger.

Enfin, un effort supplémentaire lui est demandé en raison de son implication passée dans la résolution des crises touarègues, mais également dans le cadre des réflexions plus globales sur le co-développement et la maîtrise des flux migratoires. ■

AREVA en Chiffres
CA du Groupe : 10.860 M d'euros
Résultat : 640 M d'euros
61.111 collaborateurs
Part de Afrique : 4 %
SOMAIR (Mines de l'Aïr) à ciel ouvert (1972). ARLIT COMINAK (Cie Minière de l'AKOUKA), en sous sol (1978)
1.200 Kms de Niamey
Exportations par Cotonou

Une nouvelle organisation baptisée "Alliance Touareg Niger Mali" (ATNM) a vu le jour en juillet 2007. Elle a pour but de faire reconnaître la spécificité culturelle, sociale et politique des Touaregs des deux pays. Elle comporte un bureau avec Aghali Ag ALAMBO comme Président et Hama Ag SID AHMED comme Vice Président, ainsi que de nombreux Conseillers, politiques, militaires et culturels.

L'odyssée des Méos

Alain Deschamps

En juin dernier décédait le père Bertrais missionnaire aux Oblats de Marie dont l'inhumation chrétienne avait été précédée, trois jours durant, devant plus de 3000 participants, par les cérémonies des rites funéraires méos. Avec ce Français, disparaît un des européens les plus proches de la vie et de la culture de ce peuple montagnard exceptionnel (Il est en particulier l'auteur du seul dictionnaire Français-Méo qui existe)

A. Deschamps a connu et apprécié les Méos lors du séjour de plus de trois années (1951-1953) qu'il a effectué comme administrateur à Luang Prabang, la ville Royale et Xieng Khouang, le chef-lieu du Tranninh où ils comptaient pour 40% de la population.

L'odyssée indochinoise des Méos, profrançais, peu connue, mérite d'être rappelée.

Origines

Les Méos, ou Hmongs, établis en Chine centrale, peu à peu refoulés par les Chinois et qualifiés par ceux-ci de miao (montagnards arriérés) se sont réfugiés dans les montagnes du Yunnan et du Quangsi où on en dénombre aujourd'hui 8 millions. Leur vague a, au milieu du XIX^{ème} siècle, atteint les montagnes de la Birmanie, de la Thaïlande, du Tonkin et du nord Laos, celles des provinces de Samneua, Luang Prabang et Xieng Khouang, refuges propices à ce « *peuple venu du froid* ».

Ignorant le caractère péjoratif du sobriquet chinois, nous les appelions couramment Méos. Eux se disent Hmongs (hommes libres).

Leurs villages s'étagent entre 1100 et 2000 mètres. Au Laos, on distingue Hmongs rayés et Hmongs blancs, ces derniers s'établissant généralement plus haut que les premiers.

Les transes de leur *chaman*, sorcier guérisseur, leurs cultures sur brulis des arbres de la forêt, leur semi-nomadisme, leur langue sino-tibétaine suscitaient la méfiance des Chinois, Annamites et Laotiens, bouddhistes ou confucianistes, gens de la plaine ou des rizières qui se gardaient bien d'aller les déranger dans leurs montagnes.

Premiers contacts avec l'Administration française

Les français qui, en 1893 instaurèrent au Laos leur protectorat, trouvaient ces montagnards vifs, curieux de tout,

peu gênés, pittoresques, fort ingénieux, éleveurs de petits chevaux endurants, forgerons habiles à fabriquer leurs fusils à pierre redoutables à moins de 50 mètres, cultivateurs de pavot, assez prudents pour ne pas en fumer l'opium avant la vieillesse. Ils étaient riches de cet opium que notre Régie officielle avait le monopole d'acheter et de vendre aux fumeries autorisées. Elle payait les Méos en plaquettes d'argent (les thalers de Marie-Thérèse) dont ils se faisaient de superbes et lourds colliers. Ces ventes procuraient, paraît-il, 10% des recettes budgétaires de notre Indochine. Cette « infâme Régie » disparut en 1947 mais pas nos achats qui nous assuraient l'amitié des Méos.

Cette amitié connut quelques nuages. Les Méos admettaient mal que notre administration coloniale privilégie Laotiens ou Annamites pour en faire ses agents, interprètes infidèles ou des chefs de cantons corrompus, auxquels ils répugnaient d'obéir.

En 1918, un illuminé, **Batchay**, annonçant la venue d'un *messie* de son peuple, invita les Hmongs à prendre les armes pour massacrer Annamites et Laotiens et constituer leur royaume. Cet appel fut suivi de sérieux désordres qui ne cessèrent qu'en 1921 avec la mort de Batchay.

Il fallut attendre 1939 pour que les Hmongs soient dotés d'un statut spécial, supprimant les intermédiaires annamites ou laotiens dont ils dépendaient, désignant des responsables hmongs et envoyant leurs enfants à l'école.

Les Méos contre les "Viets"

Au Tranninh, **Ly Fong** fut *chaomuong* (chef de canton)

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

des Méos. Un de ses fils, **Touby**, premier bachelier méo, lui succéda et devint dans les années troubles qui suivirent notre défaite de 1940, un précieux auxiliaire politique et militaire...et le grand maître de l'opium.

Mais Touby, de la noble famille **Ly**, avait un éternel rival, **Faydang**, de la famille **Lo**, qui, elle aussi pouvait prétendre à de hautes fonctions. Faydang, lui, collabora avec les Japonais puis avec le vietminh.

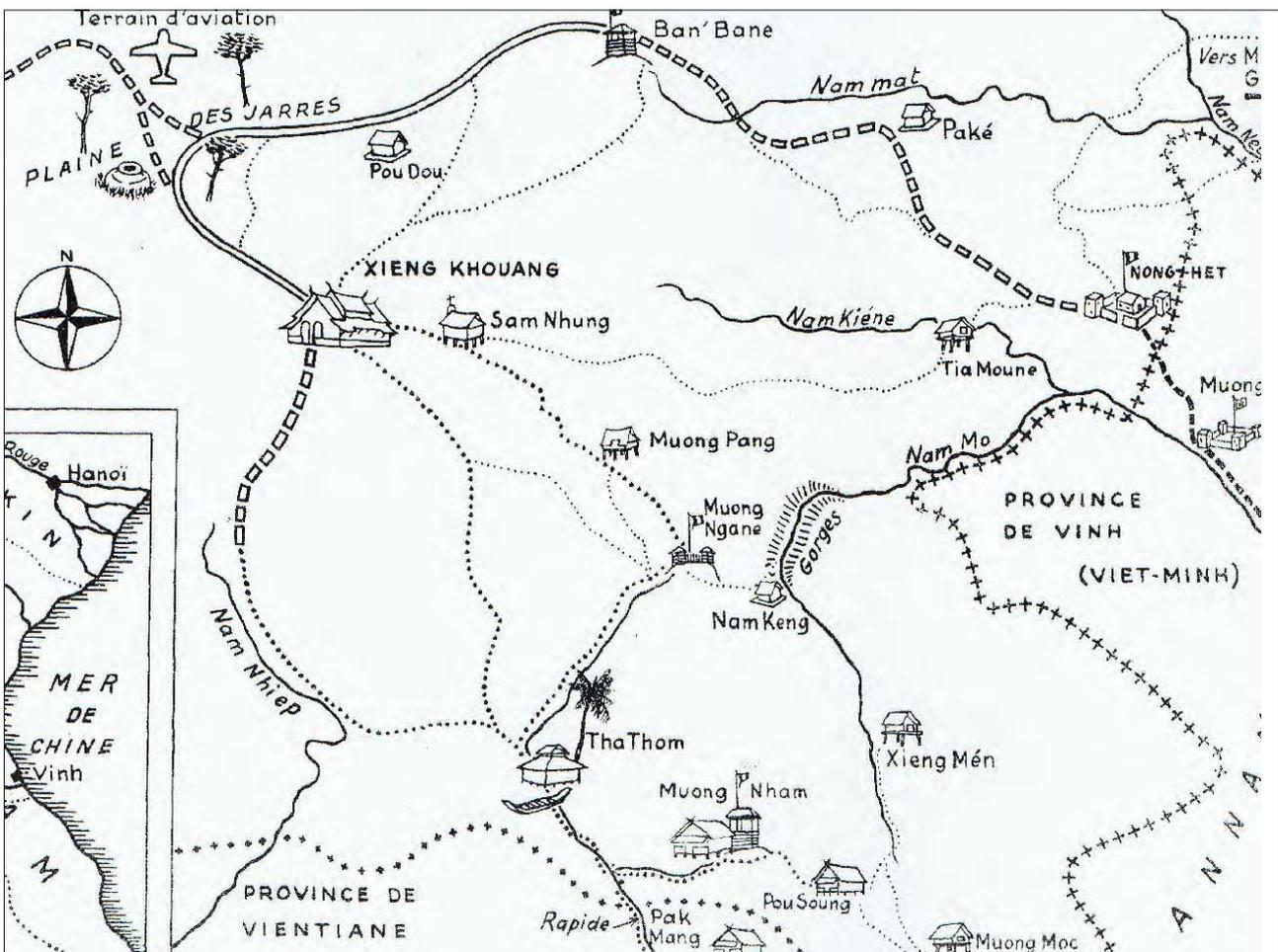
Au printemps de 1953, les *bo doi*, soldats des divisions de Giap entrèrent au Laos où les *tahan* soldats médiocrement pugnaces des bataillons de *chasseurs laotiens* qu'encadraient les français s'opposaient à des rebelles *lao issara*, qui eux, ne cherchaient pas trop la bagarre...

Le 12 avril, huit bataillons viets ennemis envahissent la province de Samneua, mettent en déroute le bataillon *tahan*, dont les Méos s'efforceront de sauver les rescapés. Les viets y installent leur « fantoche » laotien, le « prince rouge » **Souphanouvong**.

Le 20 avril, deux de leurs divisions pénètrent au Tranninh,

limitrophe de la province de Vinh au Vietnam, solide bastion militaire et politique du vietminh. Le bataillon de *tahan* basé à Xieng Khouang s'empresse de se replier, sans prévenir les civils. L'administrateur Chabrol, Délégué du Haut Commissaire pour le Tranninh, réussit, non sans périls, à les acheminer sains et saufs à notre « centre de résistance » de la Plaine des Jarres, que l'assaillant n'osa pas attaquer. Ce haut fait valut à notre camarade la croix de guerre. Harcelés par les escarmouches de nos amis Méos, les troupes vietminh évacuèrent Xieng Khouang où, selon leur habitude, ils veillèrent à tout détruire.

Je pris la relève de Chabrol dans les ruines de Xieng Khouang que défendait un bataillon de légionnaires. Le Haut Commissaire au Laos, Jean Herly, jeune, sympathique, justement promis à un brillant avenir m'avait muni d'instructions écrites précises. Il m'avait, notamment, prescrit d'aider le *chao khueng* (chef de province laotien) le noble **Tiao Say Kham**, descendant des rois du Tranninh, à rétablir son autorité dans la province recon-



REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

quise et de veiller à la bonne intelligence avec les Méos. Je l'accompagnais dans ses tournées de contact avec ses « sujets » et constatais que ses relations avec Touby Lyfong, le « chaomuong » des Méos étaient sans nuages. Il savait que la guerre était loin d'être gagnée.

Vêtu à l'européenne, quand il descendait de ses hauteurs, Touby, petit, plutôt bedonnant, d'allure modeste bien qu'il fut bachelier, ne semblait pas le chef de guérilla avisé qu'il était. Il avait mis à notre disposition plus d'un millier d'hommes, dont nous remplaçâmes les pétoires par des armes plus modernes. Il nous resta, jusqu'au bout, fidèle.

Herly m'avait aussi demandé de l'informer des activités de l'antenne du GCMA à Xieng Khouang. Ce « *groupe-ment de commandos mixtes aéroportés* » était la « *branche action* » de notre SDECE. Sa naissance en Indochine remontait à 1951, quand il avait organisé au Tonkin, le long de la frontière avec la Chine et dans toute la région à l'est du Fleuve Rouge abandonnée par nos troupes, des maquis rassemblant les minorités ethniques hostiles aux prétentions du vietminh à l'hégémonie. **Chao Quang Lo**, un Méo, en fut le chef, brutal mais efficace, qui infligea aux viets des échecs si cuisants qu'ils demandèrent l'aide des Chinois dont une division, traversant la frontière, anéantit les maquisards après des combats sans merci et tua leur chef.

Les *tahan sua* (soldats tigres) du GCMA de Xieng Khouang apportaient aux guérilleros de Touby le concours de leur expérience pour des opérations risquées chez l'ennemi et aussi des « coups tordus ». En effet, le financement de la mobilisation et de l'équipement des maquisards méos, « *amis de ceux qui leur achètent l'opium* » (selon l'expression du Général Salan) nécessitait que le GCMA veille à l'acheminement discret de la production, par avion sur Cholon où le « général » **Bay Vien**, protégé de Bao Dai, malfrat, chef des pirates *Binh xuyen* et

chef redoutablement efficace de la sécurité de Saïgon, fournissait en drogue les lieux de plaisir de la capitale (le Tranninh en produisait quelques 13 tonnes)

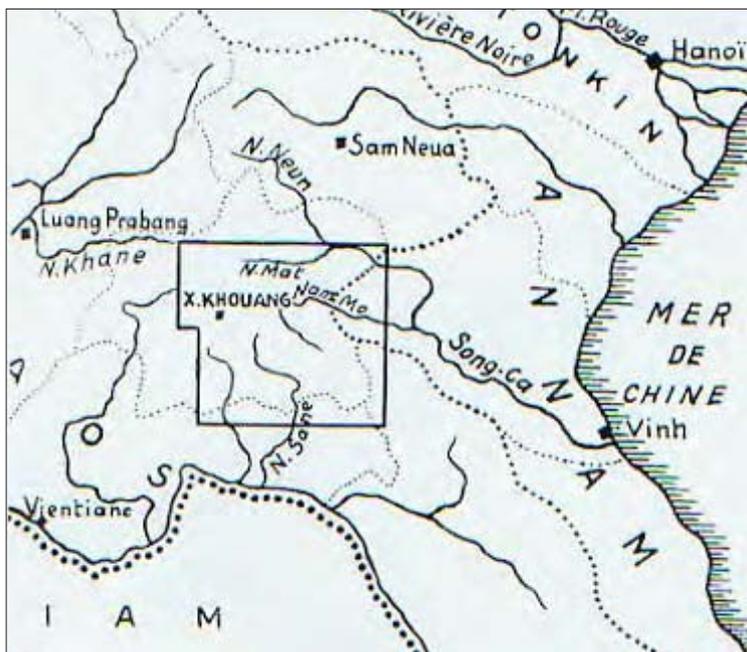
Herly avait souhaité que je contribue à rétablir la confiance d'une population traumatisée. A mon départ, en décembre 1953, j'assurais à celle-ci, sans trop y croire, que notre conquête de Dien Bien Phu, le 20 novembre, fermait définitivement au Viethmin la porte du Laos... Six mois plus tard, le 9 mars 1954, le camp retranché capitulait !

Le camarade François Rey-Coquais avait pris ma relève. Quand il demanda le remplacement de la jeep du poste, hors d'âge, on lui répondit : « *Vous êtes dans un endroit trop dangereux pour qu'on vous envoie du matériel neuf.* » Il tomba malade du typhus des broussailles, parfois mortel. A Vientiane, on le crut mort. Mais l'envoyé de Haut Commissaire, dépêché pour épingleur une croix de guerre sur son cadavre le trouva guéri. Il eut à veiller à la bonne application des accords de Genève de juillet 1954 qui allaient signifier la fin de notre mission. Nos maquisards méos devaient rendre leurs armes (mais ils ne se débarrassèrent que de leurs vieux tromblons...)

Les Méos contre le Pathet Lao

La même année naissait le Pathet Lao de **Souphanouvong** qui, fort de l'appui des pays communistes implanta ses 1500 partisans dans les provinces de Phong Saly et de Samneua.

Suivirent des années de conflits, coups d'état et rabibochages précaires entre le « prince rouge » contrôlé par Hanoï, sa famille et ses rivaux. Mais, en 1959, Souphanouvong, avec l'appui des *boi doi* assujettit les montagnards indociles des deux provinces où campaient ses troupes. En 1962, les communistes locaux affrontèrent les neutralistes et les anti-communistes, alliés des Etats-Unis. Ceux-ci, tenant le Laos pour



la clé de la sécurité de leurs alliés sud-vietnamiens et thaïlandais, obtinrent la signature par tous les « pays intéressés », dont le Nord Vietnam, d'un traité garantissant la neutralité du Laos.

En 1964 commence la guerre américaine du Vietnam, avec des bombardements américains massifs de la piste Ho Chi Minh dont une large portion se trouve au Laos. Xieng Khouang et Ban Ban sont définitivement rayés de la carte, des milliers de « réguliers » nord vietnamiens s'implantent au Laos. Les américains mobilisent les guérillas dont le chef sera **Vang Phao**, un Méo de Xieng Khouang passé du GCMA à la CIA et « bombardé » général. Ses 18 bataillons de « *forces spéciales* » défendront énergiquement jusqu'en 1969 les provinces de Xieng Khouang et de Samneua. Suivant le précédent français, les américains finançaient leur armée par la vente d'opium, discrètement acheminé à Saïgon par *Air America*.

En 1973, les GI rentrèrent chez eux. En 1975, le Pathet Lao infligea une défaite décisive à ceux qui avaient cru au soutien américain. Souphanouvong devient le président d'une République démocratique et populaire dont le Méo **Faydang** fut vice président. Le triomphe communiste, l'assassinat des opposants ou leur envoi dans de mortels camps de rééducation où **Touby Lyfong** mourut, contraignirent près de 400 000 Laotiens, dont 120 000 Hmongs à l'exil. D'autres résistèrent jusqu'en 2003 par des attentats terroristes et des embuscades. Des campagnes militaires furent engagées contre ces « rebelles des montagnes ».

Fin de l'odyssée

Au cours des années quatre-vingt, des villages entiers de Hmongs furent déplacés vers les plaines. En 1994, pour les parquer, une zone spéciale de 7500 km² gardée par deux bataillons fut créée autour de Long Chen, ancien fief de Vang Phao.

On estime que 10% des Hmongs moururent pendant cette guerre. On déplora bien d'autres victimes, dont tous les membres de la famille royale. **Tiao Say Kham** s'exila en France, devient camionneur et mourut au volant de son camion.

Les américains accueillirent plus de 80 000 réfugiés Hmongs, dont Vang Phao, qui vient d'être arrêté sous l'inculpation de comploter le renversement du gouvernement laotien.

Les Français en accueillirent à peine 10 000 dont 3 500 furent expédiés en Guyane. Ils y furent tout d'abord en butte à l'hostilité des Guyanais qui qualifièrent de « *colonialiste* » cette opération dictée par la reconnaissance et l'humanité. L'inspiration et l'organisation en revenaient en effet à trois administrateurs (devenus membres d'AROM), Daniel Doustin, Directeur de cabinet du Premier Ministre, Raymond Barre, Jacques Ferret, Directeur des Départements d'Outre-Mer¹ et Jean Le Diréach, Préfet de Guyane. Aujourd'hui, ces Hmongs qui, de la Mongolie à la Guyane, combattirent pour leur

liberté et leur spécificité, contribuent efficacement par la mise en valeur de terres laissées en friche, au développement d'une antique possession française qui connut, elle aussi, bien des tribulations.² ■



1/ Jacques Ferret a consacré à l'installation des *hmong* en Guyane un article paru dans l'ouvrage, sous la direction de Jean Clauzel «La France d'Outre Mer 1930/1960, Témoignages d'administrateurs et de magistrats» publié chez Karthala en 2003.

2/ Un texte plus complet de l'article d'Alain Deschamps, qui figure dans le Fonds documentaire, pourra être demandé au Secrétariat d'AROM.

La Caisse des dépôts et la France d'Outre- Mer

Yves Bellec

Confettis de notre ancien empire éparpillés aux quatre coins du globe, les Départements, Pays et autres Collectivités d'Outre-mer revendiquent avec force – les récentes élections l'ont montré – leur ancrage dans la République. Un symbole majeur de cet ancrage est constitué à leurs yeux par la présence de la Caisse des dépôts. Aussi l'Etat et les élus de ces territoires ont-ils depuis quelques années invité la CDC à déployer en outre-mer l'ensemble de ses missions d'intérêt général et à traiter les collectivités ultra-marines sur un pied d'égalité avec la métropole. Telle est aujourd'hui la stratégie de notre Etablissement.

Stratégie qui a nécessité de compléter le dispositif territorial de la Caisse des dépôts. Aux deux directions régionales installées il y a une vingtaine d'années en Antilles-Guyane et à la Réunion, est venue s'ajouter en 2004 une Direction territoriale à Nouméa. Les deux représentations de Martinique et de Guadeloupe ont été complétées avec l'installation d'une direction territoriale à Cayenne en 2005. Enfin l'île de Mayotte est désormais entrée dans le champ d'intervention de la direction régionale de la Réunion. La Polynésie Française fait l'objet d'une veille active, pour l'instant effectuée de Paris.

Il a fallu ensuite décliner outre-mer l'ensemble de l'offre de la CDC, dont seulement quelques éléments étaient jusqu'alors proposés. Extension de la gamme des produits de prêt à l'habitat et à l'acquisition et l'aménagement de foncier, ouverture à l'outre-mer des investissements d'intérêt général en fonds propres au bénéfice de l'immobilier d'activité, commercial et touristique, des infrastructures, des énergies renouvelables, services bancaires aux professions juridiques et autres institutionnels...toutes ces interventions sont désormais proposées outre-mer selon les mêmes modalités qu'en métropole.

Il faut souligner la légitimité toute particulière de la

Caisse des dépôts, investie de ses missions d'intérêt général, dans des régions aux économies encore émergentes (PIB/habitant situé entre 50 et 75% de la moyenne nationale), confrontées à la nécessité de combler d'importants retards d'équipement, et ce alors que les capacités des finances publiques sont limitées et l'initiative privée encore insuffisamment présente.

Si la Caisse des dépôts déploie à présent toute son offre outre-mer, les spécificités des collectivités ultra-marines font que certains éléments de cette offre sont particulièrement sollicités :

- la forte croissance démographique de l'outre-mer, l'existence de nombreuses zones d'habitat insalubres et squats à résorber, l'insuffisance du parc social existant, sont à l'origine de besoins considérables en matière de logement social. La Caisse des dépôts, financeur du logement social avec les ressources du livret A, se trouve ainsi conduite à prêter trois fois plus par habitant en outre-mer qu'en métropole. Ce sont aujourd'hui près de 400 millions d'euros qui sont prêtés pour le logement social ultramarin sur

un total de 5 Milliards pour la France entière.

- également sous l'effet de la croissance démographique, les besoins en infrastructures et équipements publics (lycées, collèges, écoles, établissements de santé...) sont de grande ampleur outre-mer. L'Etat

est tributaire de contraintes budgétaires tandis que les collectivités locales sont très souvent dépourvues des compétences techniques nécessaires à la réalisation de ces investissements, outre leur situation financière parfois difficile. Un tel contexte est tout indiqué pour des montages en Contrat de partenariat, Baux emphytéotiques administratifs et hospitaliers, et autres formes de Partenariats Publics Privés (PPP), pour lesquels l'expérience acquise par la CDC et ses filiales est très fortement sollicitée outre-mer.

- une initiative privée encore insuffisante et des ressources



Le Centre Commercial Perrinon à Fort de France

publiques limitées ont créé outre-mer les conditions d'un essor vigoureux de l'économie mixte. On y compte quelques 82 Sociétés d'économie mixte (SEM), soit deux fois plus par habitant qu'en métropole. La Caisse des dépôts, présente au capital d'un grand nombre de ces SEM, continue d'aider à la création de nouvelles SEM ou au développement des SEM existantes. Beaucoup de ces SEM appartiennent au réseau SCET/SNI et sont dirigées par des agents mis à disposition par notre filiale.

Afin d'illustrer cette description de la stratégie de la Caisse des dépôts, trois exemples sont proposés aux lecteurs du bulletin de l'AROM, le premier relatif à la participation du groupe CDC à la mise en place d'une nouvelle politique de l'habitat en Nouvelle-Calédonie, le second au rôle joué par ce même groupe CDC pour faciliter la réalisation du Tram-train de la Réunion, le troisième concernant la construction en Bail emphytéotique administratif de trois lycées en Guyane.

La Caisse des dépôts, partenaire majeur de la nouvelle politique de l'habitat calédonienne

Les équipes élues en 2004 en Province Sud et au Gouvernement de Nouvelle-Calédonie avaient fait du logement social la première de leurs priorités : l'expansion incontrôlée des squats dans l'agglomération de Nouméa et le stock élevé de demandeurs en attente d'un logement constituaient des menaces croissantes pour la cohésion sociale.

Ces élus se tournèrent tout naturellement vers la Caisse des dépôts, à peine installée dans le Territoire, pour solliciter tout à la fois une aide à l'élaboration d'une nouvelle politique de l'habitat, à la mise en place des outils et opérateurs nécessaires à la mise en œuvre de cette politique, et enfin au financement des constructions à venir.

La première étape consista à mettre à leur disposition une expertise de la SCET, co-financée par la Nouvelle-Calédonie et la CDC, afin de préparer la tenue fin 2004 d'Etats généraux du logement social, qui débouchèrent sur un certain nombre de propositions adoptées mi-2005 par le Congrès et les Provinces. Furent ainsi définis de nouveaux produits de logement social (locatif très social, social et intermédiaire, accession sociale...), les nouveaux paramètres financiers de ces produits (prix et loyers plafonds, plafonds de ressources, taux de subvention...) et de nouveaux dispositifs d'aide à la personne.



en Guadeloupe

Il fallut ensuite renforcer les capacités de construction et de gestion de logements sociaux, celles de l'unique opérateur, la SIC, ne pouvant suffire. Un nouvel opérateur fut créé en 2004, la SEM de l'agglomération de Nouméa, au capital de laquelle participa la CDC tandis que la SCET, qui en avait étudié la faisabilité, fournissait personnel de direction et contrat de réseau. Enfin le collecteur 2% local, le Fonds social de l'Habitat, désireux de se lancer dans le logement social, fut invité par la CDC à créer une filiale spécifique, le Fonds calédonien de l'habitat qui démarra son activité dès 2005.

L'accroissement de la construction sociale va nécessiter la mise à disposition de surfaces accrues de foncier viabilisé. Aussi a-t-il été étudié, avec l'expertise de la SCET, la création d'un Etablissement public foncier calédonien, qui verra le jour dans les prochains mois et bénéficiera de recettes fiscales affectées.

La Caisse des dépôts s'est dans le même temps préoccupée d'élargir la gamme de ses prêts distribués en Nouvelle-Calédonie afin de pouvoir offrir un financement adapté à chacun des nouveaux types de logement mais également aux opérateurs fonciers. En outre, les subventions nécessaires à l'équilibre des opérations risquant de ne pas suffire, l'on entreprit de mobiliser la défiscalisation Girardin pour le logement social. Le prêteur CDC établit la possibilité de combiner défiscalisation et prêt adossé aux Fonds d'épargne, ouvrant la voie à l'utilisation à grande échelle de la défiscalisation (80% de la programmation 2007).

Les résultats de cette démarche, portée par des élus très volontaristes s'appuyant sur des services techniques

compétents, sont spectaculaires. En trois ans, le volume des constructions locatives sociales a triplé, passant de 250 à 750 logements entre 2004 et 2007. Le prêteur CDC a vu dans le même temps ses prêts qui ne dépassaient guère 10 millions d'euros par an atteindre 100 millions d'euros en 2006 et en 2007.

Le groupe CDC et le tram-train de l'île de la Réunion

La congestion du trafic dans une île dont la population avoisine les 800 000 habitants et l'insécurité de l'actuelle route littorale ont conduit depuis de longues années à envisager un transport en commun en site propre, le tram-train. De nombreuses études, pilotées par la SEM 21, société d'économie mixte créée par la Région avec la participation de la CDC, laquelle s'est assurée le concours de filiales de la CDC (Egis/Semaly, Transdev), ont conduit à définir le projet d'une ligne de 42 km desservant 26 arrêts, pour un coût total de 1,3 Milliard d'euros.

L'ampleur de l'investissement et sa complexité ont convaincu la Région Réunion, maître d'ouvrage du projet, d'entreprendre sa réalisation en Contrat de partenariat (PPP). A l'issue d'une procédure engagée en mars 2007, la Région confiera à un groupement constitué à cet effet, la conception et la construction de l'infrastructure, la fourniture du matériel roulant et son exploitation.

L'implication du groupe CDC sera double :

- en qualité d'investisseur d'intérêt général, la Caisse des dépôts s'est portée candidate, au sein d'un groupement ad hoc, pour réaliser et exploiter cet investissement. Au sein du groupement, la CDC pourra s'appuyer sur sa filiale Transdev pour l'exploitation et la maintenance, sur un grand du BTP pour la conception/construction, sur un partenaire financier et sur Alstom, le fournisseur des rames.
- la Caisse des dépôts interviendra en prêteur, mobilisant pour l'occasion une enveloppe spécifique « grandes infrastructures de transport » adossée au livret A. Selon les caractéristiques du plan de financement du projet, les prêts de la CDC pourront se partager entre la Région, si celle-ci souhaite subventionner le projet afin d'en modérer les tarifs pour les usagers, et le groupement partenaire.

L'investissement du tram-train s'inscrit dans un projet global comprenant également la construction d'une nouvelle route littorale sécurisée. La Région, qui sera Maître d'ouvrage de ce second projet d'un montant de 900 Millions d'euros, aura de nouveau recours à un contrat de partenariat. La Caisse des dépôts et ses filiales spécia-

lisées sont déjà engagées dans cette opération, qu'elles soutiendront comme le tram-train en qualité d'investisseur et de prêteur. Au total, le volume des prêts que doit apporter la Caisse des dépôts à ces deux opérations de grande ampleur devrait atteindre 500 Millions d'euros.

Le groupe CDC, facilitateur de la construction de trois lycées en Guyane :

Afin de répondre aux besoins résultant d'une croissance démographique explosive, le Conseil régional de Guyane doit livrer à échéance très rapprochée trois nouveaux lycées, localisés respectivement à Rémire-Montjoly et St Laurent du Maroni (livraison rentrée 2008) et Mana (livraison rentrée 2009). Ses capacités de maîtrise d'ouvrage directe ne lui permettant pas de tenir un calendrier aussi serré, il a fait le choix du recours à un Bail emphytéotique administratif et lancé un appel à la concurrence pour la construction et la maintenance sur une durée de 30 ans de ces trois établissements.

Dans une région ultra-marine à la situation financière tendue, les concurrents ne se sont pas bousculés. La Caisse des dépôts y a joué pleinement son rôle en constituant un groupement qui s'est trouvé seul à finaliser une offre à la Région.

Pour cette opération d'un montant de 90 Millions d'euros, la CDC s'est entourée de sa filiale ICADE Foncière publique, de la SEM de Saint-Martin, dont elle est actionnaire et d'un partenaire financier.

Là encore, l'intervention de la Caisse des dépôts est double. A l'investissement en fonds propres au capital de la société constituée pour signer le contrat de partenariat est venue s'ajouter une enveloppe de 30 Millions de Prêts Projets Urbains adossée aux fonds d'épargne gérés par la CDC. Deux des lycées, ceux de Rémire-Montjoly et St Laurent du Maroni, sont en effet éligibles à ces prêts destinés au financement d'opérations situées dans la géographie de la politique de la Ville.

Comme le montrent ces trois exemples, la Caisse des dépôts et ses filiales se sont mises en ordre de marche afin d'apporter en Outre-Mer une contribution déterminante au développement des territoires. Accompagnant conformément à sa mission les politiques de l'Etat et des collectivités locales, la Caisse des dépôts s'efforce ainsi d'aider à ce que les « confettis de l'ancien empire » précédemment évoqués deviennent, selon le souhait du nouveau Président de la République, la « plateforme avancée de la France dans les trois Océans ». ■



Lu dans la presse ...

Dans la rubrique « Rebonds » du 13 août de Libération et sous le titre accusateur, « **La mémoire partisane du Président** » Catherine Coquery-Vidrovitch, Gilles Manceron et Benjamin Stora, prêtent au Président Sarkozy, à travers son refus de la repentance et même ses abstentions ou ses silences, « l'objectif d'entraver le travail des historiens et de réunifier la droite.»

« L'étrange refus de repentance » dont le Président Sarkozy se rendrait coupable est opposé dans un subtil amalgame aux turpitudes dont les Français ont été les auteurs pendant et après la guerre et que les différents gouvernements, sauf sous la présidence Chirac, ont passé sous silence au nom de la France et de l'insécabilité de son histoire. Au-delà de son souci de réconcilier les droites, l'intention du nouveau pouvoir serait de réhabiliter « l'œuvre positive » de la colonisation qui faisait partie de l'article 3 de la loi du 2 février 2003 écarté par le Conseil d'Etat. Les auteurs rappellent le souhait exprimé par Brice Hortefeux de ne pas oublier ceux qui sont « morts pour la France » pour promouvoir l'image de ceux qui sont morts « à cause d'elle ». Enfin s'agissant de la création rapide d'une « Fondation sur la mémoire de la guerre d'Algérie » ils y voient le danger d'une institution qui « échapperait aux historiens » pour être placée sous l'influence des lobbies mémoriels « algérienistes ».

En définitive conclut l'article, le seul but de l'anti-repentance est d'entraver l'évolution de l'historiographie scientifique sur cette page de notre passé. Or, il s'agit dans cette affaire « non de morale mais de savoir », connaissance qui serait la condition d'un véritable apaisement social. Les auteurs voient d'ailleurs la preuve de la justesse de leur analyse dans les critiques que la presse sénégalaise a réservées aux propos du Président Sarkozy lors

de son récent voyage à Dakar.

Venant d'un groupe d'universitaires considéré comme modéré, l'argumentation de nos historiens est intéressante et significative puisque, au nom de leur magister, ils engagent un procès d'intention contre des décisions ou des prises de positions éminemment politiques dont ils seraient (seuls ?) en mesure d'apprécier le bien fondé, voire la légitimité.

L'engagement politique à droite ou à gauche de nos historiens est sans doute tout à fait utile en raison de l'éclairage qu'ils donnent à nos débats de société. Mais de là à accuser le gouvernement de céder aux sirènes de la réaction s'il ne se plie pas à leurs vues, il y a un pas.

Nos historiens contemporains auraient-ils sur les problèmes de société, plus de compétence que ceux qui ont traversé le siècle dernier, se sont intéressés en profondeur aux pays coloniaux ou étrangers où ils ont vécu, parlent leur langue et, souvent, y ont fait souche ? Le fait que le monde se soit calé sur les valeurs occidentales défendues par la France prouve qu'elles n'étaient pas si mauvaises. Gouverner, c'est choisir, surtout en démocratie, et on ne peut faire grief à nos dirigeants de tenir compte des différentes sensibilités qui les ont portées au pouvoir.

Que l'enseignement de l'histoire de la colonisation française connaisse une certaine désaffection par rapport à la grande époque de l'Empire paraît inévitable. Mais ceux qui défendent cette discipline devraient se demander si, au lieu de continuer à la mettre en avant dans le débat politique, il ne serait pas temps d'en faire un élément certes important, mais moins exclusif, de nos problèmes de société. ■

Bernard Laffitte

Les troupes de marine en Afrique à la fin du XXème siècle : le cas du Soudan français par le lieutenant Leroy

Revue historique des armées (n°247-2007)

Avant tout compte rendu de lecture et d'analyse, une remarque préliminaire qui a son importance sur un tel sujet, **la hardiesse d'interprétation** dont fait preuve l'auteur de cet article qui fait plaisir de la part d'un représentant d'un monde militaire plus souvent

formaté par la discipline et l'obligation de réserve. Mais l'analyse historique qui est faite ne vient malheureusement pas soutenir le bien fondé de cette audace.

Une description trop caricaturale du monde des officiers de l'infanterie

et de l'artillerie de marine, les « derniers de Saint Cyr », une légende qu'aucune étude sérieuse ne vient aujourd'hui conforter, « le portrait moyen d'un officier d'Afrique, d'un fanatique prêt à tout », « le régime du sabre », « d'officiers indépendants agissant comme de véritables despotes éclairés », et à propos de Faidherbe : « Il inaugure une tradition d'indiscipline et d'hypocrisie, où il garde toujours quelque mesure, mais qui fera remarquablement école parmi les commandants supérieurs. »

Tout au long de la période, l'indiscipline et l'hypocrisie n'ont pas été toujours les caractéristiques du commandement de ces officiers, car les instructions des ministres, des gouverneurs, ou des commandants supérieurs (voir Gallieni) étaient souvent très précises, mais elles tenaient compte, à l'évidence, à la fois de l'inertie des communications et d'une nécessaire liberté de commandement, et bien souvent de l'hypocrisie du monde politique.

La description faite de l'attitude de ces officiers à l'égard des indigènes est un peu expéditive, et ne tient compte, ni des situations stratégiques de conquête, ni de la politique indigène concrète de ces officiers. Notamment de la nécessité qu'il y avait à rechercher l'alliance des royaumes *animistes ou fétichistes, peuls, malinkés, ou bambaras*, que les empires *musulmans* d'Ahmadou ou de Samory venaient de soumettre, souvent avec des méthodes qui n'avaient rien d'angélique.

Donc plutôt une assez large méconnaissance de l'action concrète de ces

Un témoignage sur l'Indochine

La revue **Administration**, organe de l'Administration territoriale, animée par le Corps préfectoral avait publié



officiers !

Une description quelque peu anachronique quant à la rivalité entre administrateurs civils et officiers, alors que les premiers n'existaient pas.

Et dans le même ordre d'idées, le cas du docteur Colin, lequel illustrerait les relations difficiles entre militaires et civils. A l'époque considérée, alors que les colonnes françaises progressaient lentement, et dans des conditions de sécurité non assurées, vers le Niger ou dans le bassin du Niger, il n'est quand même pas surprenant que la venue d'un chercheur d'or, attiré par l'**or du Bambouk**, n'ait pas été bien accueillie.

Et au cœur du sujet, la fameuse thèse du fait accompli que reprend l'auteur de cet article, concept qui m'a guidé dans mes recherches historiques sur la période des conquêtes coloniales des années 1870-1900, Soudan compris (1). Les exemples cités pour illustrer « la violation systématique

en 2003 un numéro consacré à l'administration de l'ancienne France d'Outre Mer. En septembre 2007, elle publie un article particulièrement intéressant et chaleureux sur le livre de **Jean Rouget** "Indochine ; der-

des instructions reçues « (p.123) ont un rapport limité et faible avec la réalité de la conquête militaire du Soudan. Ce n'est pas vrai pour la période 1880-1888, et en ce qui concerne le proconsulat Archinard, le fait accompli fut largement partagé par les ministres. En ajoutant que les *officiers de marine*, au moins quatre d'entre eux, et non les officiers des troupes de marine, se sont illustrés effectivement à ce sujet, Davoust, Jaime, Hourst, et Boiteux, ce dernier étant à l'origine du désastre de Tacoubao en 1894, après sa prise, plus qu'aventureuse, de Tombouctou, en décembre 1893.

Ce que l'on peut dire de façon plus modérée, comme l'a noté le grand historien Henri Brunschwig, pour l'Algérie, qui appartient à la Guerre, et la Cochinchine à la Marine, c'est que d'abord le Haut Sénégal, puis le Soudan, en 1886, appartient alors à l'infanterie et à l'artillerie de marine, ainsi qu'aux canonnières du Niger. Et non pas aux troupes de marine, appellation qui n'existait pas encore.

En résumé, une critique portant sur la connaissance insuffisante des conditions des commandements de l'époque et de la relation inévitablement conflictuelle qu'entretenaient ces officiers coloniaux avec la liberté de commandement et le devoir d'obéissance, problème qui conserve son actualité dans les armées modernes...c'est bien dommage !■

Jean Pierre Renaud

(1) Jean Pierre Renaud. *Le vent des mots, le vent des maux, le vent du large* (pages 79 à 249)

nières moussons" paru en 2004 (cf. Bulletin n°3 de juin 2004)

L'auteur de l'article, le préfet J. Poyer écrit ... "ce petit ouvrage" a "été plus ou moins victime de la discrétion à laquelle d'aucuns condamnent les

révélés de la colonisation dès qu'ils refusent de la confondre avec le colonialisme [...] parfaite alliance de l'intelligence et du cœur, ce livre modeste apprend beaucoup sur une période peu connue de l'histoire de la France, pendant la guerre et l'immédiat après-guerre.

On y trouve d'abord une analogie objective et mesurée de l'Indochine entre 1941 et 1945. Constamment menacée de l'invasion japonaise, coupée de la métropole, ignorée de Londres, blâmée à Washington, elle doit à son Résident général, l'amiral Decoux, de rester calme et relativement prospère.

[...] A la libération, personne ne mesure les difficultés auxquelles il a dû et su faire face, et on lui réserve un sort sévère, probablement injuste : hors des Français libres, point de salut ! [...] Un second centre d'intérêt de l'ouvrage réside dans le passage en revue de la politique française vis-à-vis de ce qu'il était convenu d'appeler « la perle de l'Empire ». Ou, plus exactement, de l'absence de



politique [...] Au coup de force japonais du 9 mars 1945, le gouvernement ne saura répondre, le 24, que par une déclaration « d'une autre époque », magistralement déconnectée des réalités. [...] » Et pour terminer, « La troisième grande qualité du livre vient de la personnalité du regretté Jean Rouget : sa modestie, sa sincérité et sa lucidité opèrent... Persuadé, depuis « Colo », de la nécessité de conduire « les colonies » vers l'indépendance, dans la reconnaissance de la dignité de tous et, autant que possible, au sein d'une communauté française, atterré par l'ignorance, la cupidité, l'arrogance,

l'égoïsme des uns ou des autres [...] son témoignage est aussi riche d'informations de première main sur un gâchis douloureux que d'une émotion contenue et raisonnée. Il nous vaut un bilan de la colonisation, rare par sa mesure et son équilibre, et la démonstration de ce que l'amour n'est pas inévitablement aveugle. » S.J.■

Lu dans : les Cahiers anecdotiques de la Banque de France : “La bataille de l’or”

Lorsque les Allemands arrivent à Paris, en juin 1940, ils s'installent au siège de la Banque de France et demandent à voir les salles fortes où sont conservées les réserves d'or du Pays. Stupéfaction, elles sont vides !

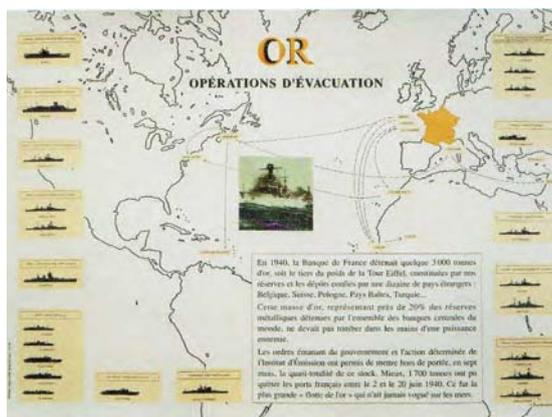
Cet opuscule de 183 pages raconte, à partir d'archives inexploitées, comment la Banque de France qui détenait alors l'un des stocks les plus importants du monde (près de 3.000 tonnes) a entrepris dès 1932, de le disperser en plusieurs points du Territoire, aussi loin que possible des frontières. Comment, pendant la « drôle de guerre », elle a pu constituer un stock de sécurité auprès de la Réserve Fédérale de New York, via le port canadien d'Halifax.. Et enfin comment, en pleine débâcle, entre le 10 mai et le 23 juin 1940, elle a réussi à évacuer

la quasi totalité de son stock d'or ainsi que celui que nous avait confié la Pologne, vers les Antilles et le Soudan français.

Cette opération aurait été évidemment impossible sans le concours précieux de la Marine française.

Une prochaine livraison traitera des problèmes entraînés par la conservation de ce métal précieux dans des lieux exotiques et de son retour en Métropole jusqu'à la restitution de l'or étranger à ses légitimes propriétaires.■

EVACUATION ET RAPATRIEMENT DE L'OR



Gérard Renailé

L'ouvrage est libre de droits. Son contenu peut être reproduit avec indication de la source. On peut se le procurer à la Banque de France au prix de 4,57 e (s'adresser à Mme

Bordogna tel : 0142 92 03 92) courriel : muriel.bordogna@banque-france.fr



Vu à la télévision ...

Pierre Messmer face à l'Histoire

Dans sa nouvelle rubrique "Pour l'Histoire", France 2 a diffusé le 27 septembre (à minuit !) une interview par Franz Olivier Gisbert de Pierre Messmer alors tout récemment encore Chancelier de l'Institut. Anecdotes et souvenirs pittoresques, réflexions à portées historiques, illustrations de photos d'archives bien choisies. Très intéressante et intelligente émission.

C'est surtout le Ministre des armées du Général de Gaulle, et le Premier Ministre de Georges Pompidou dont les souvenirs ont été sollicités. On regrettera ici que les aventures coloniales de l'administrateur d'Outre-mer devenu le dernier Gouverneur Général de l'AOF, n'aient été que rarement évoquées, sauf cependant sauf l'échec de Dakar d'Août 1945, le parachutage dans les rizières Viet Minh de 1946, et la clairvoyance du Haut fonctionnaire colonial

en faveur des Indépendances. Mais Messmer toujours droit dans son fauteuil, nous apprend aussi comment il a su résister à de Gaulle au moment des émeutes de 1968, en refusant de réquisitionner l'armée pour contribuer à endiguer la « chienlit ». Comment aussi et pourquoi il a renoncé à présenter sa candidature à la présidence de la République à la mort de Pompidou alors qu'il était le Premier Ministre et porteur du mouvement gaulliste.

Grand serviteur de l'Etat, certes, mais moins passionné par la politique comme il le reconnaît lui-même.

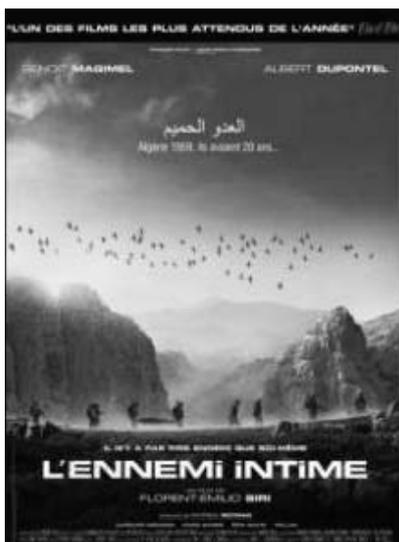
Pour finir cette citation de Pascal : « *Nous savons que nous devons mourir mais nous n'y croyons pas* » confie Pierre Messmer, qui ajoute « *Eh bien, maintenant moi j'y crois !* »

Le 29 Août 2007 n'était pas loin... ■

Serge Jacquemond



Vu au cinéma ...



"L'ennemi intime" de Florent Emilio SIRI avec Benoît Maginel et Albert Dupontel.

Avec « l'ennemi intime » de F.E SIRI est enfin projeté un film de guerre français qui pourrait être dans la veine de « la 317ème section » et qui nous change des adultères en chambre d'hôtel et des histoires de basse police dans des rues mal éclairées dont sont friands certains de nos cinéastes.

L'action se déroule en 1958 en Kabylie où la population de villages haut perchés, souvent réduite aux vieillards, aux femmes et aux enfants, est en fait la cible et la victime de la guerre.

L'on y suit le destin d'une section isolée de l'armée française aux prises avec des bandes de fellagas visant tant le contrôle du terrain escarpé que de

cette population déboussolée, de jour comme de nuit.

Les patrouilles, embuscades et accrochages violents sont bien rendus, proches de la réalité et tiennent également le spectateur en haleine.

Les caractères des combattants, des deux côtés, sont remarquablement campés. Au fil des opérations, un lieutenant, idéaliste, s'endurcit progressivement. Son adjoint, un sergent expérimenté mais désabusé, tend à perdre la raison. Un harki, vieux soldat, se bat sans état d'âme et se refuse à choisir.

Mais pourquoi nos cinéastes donnent-ils si souvent l'impression que toute l'Algérie vivait à cette époque sous la torture et que les périodes de repos

donnaient dans les postes prétextes à beuveries nocturnes incessantes ?

Moi qui , entre 1960 et 1962, jusqu'au cessez le feu, ai commandé la 13 ème compagnie du 9ème régiment d'infanterie de marine sur la marche kabyle entre Alger et Tizi-Ouzou, je me souviens surtout, entre deux opérations de protection de la zone,d'une

population paysanne en prise directe avec nous, profitant largement de nos écoles et dispensaires, soucieuse de vivre en paix.

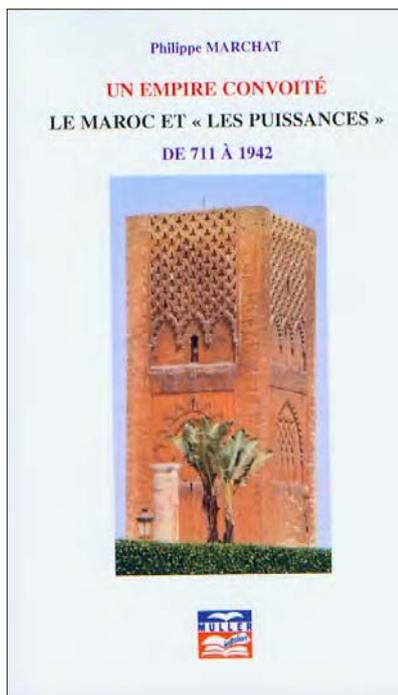
Or ce film, avec toutes ses qualités, donne malheureusement lieu à une généralisation abusive, teintée d'un antimilitarisme peut-être inconscient mais inspiré semble-t-il par J P Sartre

qui, en 1961, faisait dire à l'un des ses personnages dans "Le diable et le Bon Dieu" : "Je suis militaire donc je tue »...en oubliant d'ajouter : "pour ne pas être tué" et "au Service de la Patrie".

Général(2S) G. Chavannes



Lu chez le libraire ...



Un empire convoité Le Maroc et les "puissances" de 711 à 1942 Par Philippe Marchat

Dans ce tout récent ouvrage de 800 pages d'un bon connaisseur du Maroc, on peut distinguer en réalité trois livres d'inégale longueur.

Les souvenirs (40 pages)

Arrivé au Maroc à 2 ans en 1931, l'auteur y passe son enfance. Il y revient plus tard adolescent puis jeune fonctionnaire de l'Inspection des finances. Son père est un important collaborateur du Résident Général à Rabat. Il côtoie les petits camarades de son âge au Palais Royal, les fils du Sultan Mohammed V (en particulier le futur Hassan II). Un peu plus tard, il sera le gendre du général Duval, commandant supérieur des Troupes Françaises au Maroc. Souvenirs simples et sympathiques, parfois insolites : le futur Général Oufkir, alors officier d'ordonnance du beau-père qui se laisse à dire qu'un jour il serait le "Néguib du Maroc". Images d'une enfance dorée dans un pays lui-même doré (pour les puissants du moins !)

L'histoire du Royaume Chérifien depuis 711 jusqu'à 1940 (140 pages)

P. Marchat applique dans ce chapitre la même méthode que l'Education Nationale pour apprendre l'histoire de France dans les collèges : même temps consacré aux 40 années de la Révolution et de l'Empire qu'aux 14

siècles qui vont de Vercingétorix à la Renaissance ! L'époque où Tariq (le chef berbère) franchissait le détroit de Gibraltar (711) est bien lointaine et le rappel des différentes dynasties successives chérifiennes (Wattasite, Saadienne, Alaouite) ne constituent qu'une entrée en matière des épisodes du début du 19^{ème} siècle : les rivalités européennes, le protectorat français de 1912, le statut de Tanger, l'emprise de l'Espagne, la pacification du Royaume jusqu'à la défaite de juin 1940 – période enrichie sur la fin par les manuscrits, notes officielles ou articles d'Henry Marchat le diplomate qui, en fin de carrière, se trouvait être pratiquement le Ministre des Affaires Etrangères de Mohammed V "Devoir de mémoire" de son fils !

Le Maroc et la France de 1940 à 1942 (550 pages)

Cette période de relations entretenues par le Maroc avec les principales "puissances" (pour parler comme au Quai d'Orsay) est étayée par le recours aux archives - souvent pas encore complètement exploitées - du Ministère des Affaires Etrangères. Elles permettent

à l'auteur d'enrichir son exposé très complet : réactions et détails peu ou pas connus dans l'histoire des deux années bien difficiles d'un pays à la fois étranger au conflit européen avec les puissances de l'Axe, et directement concerné cependant par la défaite imprévue de son « protecteur ».

Avec un soin particulièrement précis Ph. Marchat traite de tous les sujets rencontrés pendant cette courte période avec sérieux : relations avec les "puissances" : Grande-Bretagne, Espagne, Etats-Unis et même le Portugal (où est allé mourir le général

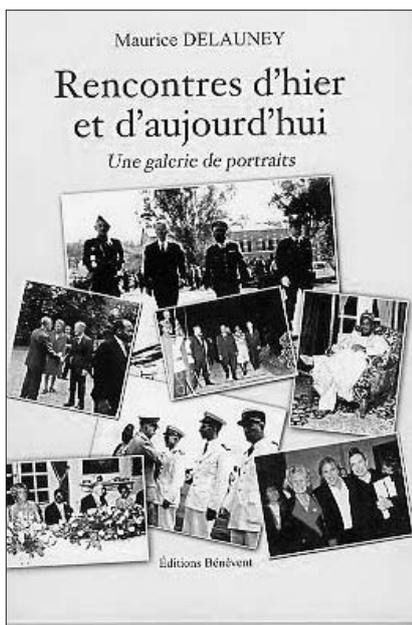
Noguès), la France, surtout, bien sûr omniprésente, l'Italie et l'Allemagne dont les représentants sont de plus en plus interventionnistes ... jusqu'au 8 novembre 1942. Au fil des chapitres on apprend par exemple que le Résident Général avait envisagé de faire revenir Abd el Krim de son exil de la Réunion pour contrer la menace des Espagnols d'étendre au sud du Rif leur zone de protectorat.

Le récit de la période des deux années qui termine le livre montre en tous cas combien le débarquement américain du 8 novembre fut meurtrier au

Maroc, contrairement à ce qui s'est passé à Alger. Beaucoup d'autres détails donneront du grain à moudre aux "historiens patentés", familiarisés déjà sans doute avec les 75 pages de l'annexe. Les non spécialistes pour leur part trouveront du plaisir à regarder les photos personnelles qui agrémentent l'ouvrage et notamment le petit Philippe à 11 ans à côté du futur Hassan II. ■

Serge Jacquemond

Ce livre vient d'obtenir le Prix Maréchal Lyautey de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer



“Rencontres d’hier et d’aujourd’hui. Une galerie de portraits” de Maurice Delauney aux Editions Bénévent.

Maurice Delauney, ancien Administrateur de la France d’Outre - Mer, ancien Ambassadeur, ancien Directeur d’importantes compagnies minières, ancien Maire de Cannes et membre d’AROM dès l’origine, est aussi un auteur très prolifique. De chacune de ses activités il a tiré un ou plusieurs livres de souvenirs (1).

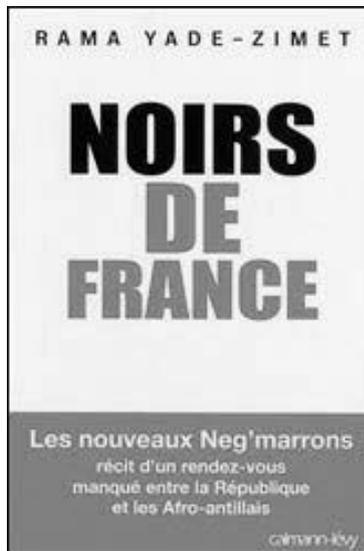
Toujours accompagné de son épouse dans des fonctions de représentation qu’ils exercèrent ensemble brillamment, Maurice Delauney a su capter derrière l’uniforme et les paillettes, la complexité et le caractère dramatique ou insolite des situations. Son dernier petit livre, de 150 pages, nous fait traverser la galerie des personnages, souvent du premier cercle, que lui et sa femme ont rencontrés au cours d’une carrière qui reste exceptionnelle. D’Eseka, au Cameroun en 1946/48 jusqu’à la Mairie de Cannes de 1996 à 2001 en passant par Madagascar, le

Dahomey, les Nouvelles Hébrides et le Gabon, Maurice Delauney évoque les personnalités, souvent rencontrées dans des circonstances privilégiées.

Le récit est vif, rempli d’anecdotes et chacun retrouvera des situations ou des personnages connus. Par deux fois Ambassadeur, puis Président de la compagnie minière COMUF, Maurice Delauney aura passé plus de vingt ans lié au Gabon. On comprend mieux à travers son récit le rôle joué par ce pays dans la vie politique française et la politique africaine de la France Il aura eu davantage de difficultés à Madagascar avec Ratsiraka... et Jean François Deniau.

Enfin, il nous fait partager son rôle actif « d’administrateur maire » de Cannes et d’hôte du Palais des Festivals où le spectacle n’est jamais loin de la politique et donc propice aux derniers feux d’un Ambassadeur.

(1) *De la casquette à la jaquette (1982) - Kala-Kala (Robert Laffont 86) - Chronique d’une Mairie - Gobina.- Au pays des Ravenala.- La guerre comme je l’ai vécue - Un témoin de l’histoire : le condominium franco-britannique des Nouvelles Hébrides.*



“Noirs de France” par Rama Yade-Zimet

Calman-Levy 2007

“*Nigra sum sed formosa*”. Selon le Cantique des Cantiques, c’est ce qu’aurait dit la belle Sulamite aimée du roi Salomon ! Cette référence est citée dans le premier chapitre des “Noirs de France”. Le livre récent d’une jeune diplômée de Sciences Po, Secrétaire d’Etat du Gouvernement et sénégalaise d’origine, et jolie elle aussi.

Le problème comme le souligne l’auteur est que les latinistes (il en reste) ne sont pas d’accord sur la façon de traduire en français le “*sed*” latin : est-ce par “et” ou par “mais” ? C’est là une “nuance” qui cache une question « existentielle » : peut-on être, en notre France du XXI^{ème} siècle, à la fois noir et français (titre du premier chapitre) ? Oui, sans doute, mais c’est difficile, par sensibilité interne et sous le regard des autres, les blancs, les antillais et même les autres noirs. Sujet déjà traité dans le livre à succès de Gaston Kelman « je suis noir et je n’aime pas le manioc » (cf. Bulletin

n°4 de nov. 2004).

L’analyse que fait la jeune et brillante française de “couleur”, qui a l’intelligence de se référer sans complexe à ses origines, en la confrontant aux réflexions entendues à domicile, dans les squats, dans les banlieues ou dans les manifestations, dans le privé comme dans le public est intéressante à connaître. Entre les “blacks, blancs, beurs” qui chantaient à l’unisson la Marseillaise émouvante lors de la coupe du Monde de Football, et une Marseillaise sifflée dans un autre stade, le choix de Rama Yade est sans ambiguïté. Sa position générale raisonnable et raisonnée ne l’empêche pas d’enfoncer quelques “clous” per-

moins consciemment et naturellement par une sorte de traumatisme à rebours. La loi Taubira, la célébration du bicentenaire de l’abrogation de l’esclavage dans les jardins du Sénat lui paraissait de bonnes mesures à développer pour l’avenir de l’assimilation, et elle le dit, et encore beaucoup d’autres remarques sensibles sur l’ensemble des questions traitées (communautarisme, mœurs, votes, télévisions...)

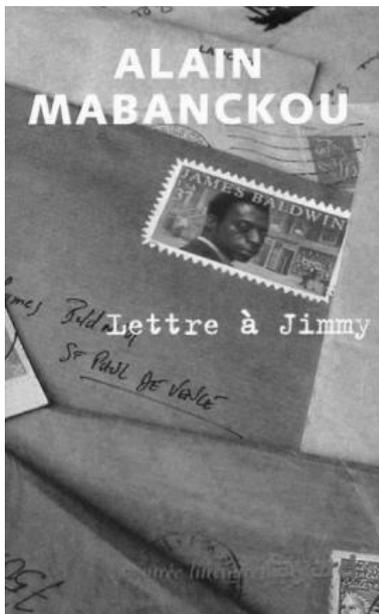
Le bandeau rouge de la couverture du livre et sa mention “explicative” : “*Les nouveaux Neg’Marrons – Récit d’un rendez-vous manqué entre la République et les Afro-antillais*” contribueront peut-être à faire vendre



sonnels dans des schémas populaires jugés quelques peu réactionnaires ou retardés. Ainsi, parlant longuement de l’esclavage, ou plutôt des souvenirs de l’esclavage, elle souligne avec force combien certains et même beaucoup de ses “frères” (Noirs ou Antillais) sont encore marqués plus ou

l’ouvrage, mais il ne résume sûrement pas ce que retiendra de sa lecture le lecteur sans a priori. Le témoignage et les réflexions de la nouvelle “Sulamite du Who’s Who 2007” valent mieux !

Jean Serjac



“Lettre à Jimmy” d’Alain Mabanckou aux Editions Fayard.

L’auteur de *“Verre cassé”*, prix des cinq continents de la Francophonie en 2005, puis prix Renaudot en 2006 avec *“Mémoire de porc-épic”* a publié cette année chez Fayard *“Lettre à Jimmy”* qui présente un triple avantage : comme tous les romans de Mabanckou, il est très court (190 pages) ; davantage que les précédents, il est d’un style parfait et d’une lecture très aisée ; et, surtout, le sujet est très originalement traité. L’histoire n’est autre que la biographie d’un des plus grands écrivains américains, James Baldwin, qui a vécu presque toute sa vie dans le sud de la France où il est mort en 1987. Né à Harlem de père inconnu et alors que sa mère fait des ménages pour nourrir ses neuf enfants, Baldwin est élevé par un père adoptif, pasteur d’une très grande rigueur. Très tôt, prédicateur lui-même, il rompt avec ce milieu familial pour s’installer à

Né à Harlem en 1924, mort à Saint-Paul de Vence en 1987, noir, bâtard, homosexuel, écrivain, James Baldwin a combattu sans relâche la ségrégation raciale. mais ce n’est pas à ce titre que l’admire Alain Mabanckou. Dans cette longue lettre qu’il lui adresse post-mortem, il salue en Baldwin l’esprit libre qui refusa, en littérature comme en politique, que sa lutte mène au repli communautaire. L’hommage épistolaire se mue alors en échange complexe - citations de l’oeuvre du maître et commentaires se confondant presque pour rappeler qu’il n’est d’homme qu’universel.

Greenwich Village où il pourra terminer ses études dans le Bronx et vivre son homosexualité tout en publiant quelques articles. En 1944, il rencontre son idole, Richard Wright, qu’il rêve d’aller retrouver à Paris où comme beaucoup d’écrivains noirs, celui-ci s’est installé pour fuir l’apartheid. Mais tandis que Richard Wright, écrivain internationalement reconnu, s’accommode du système, Baldwin, pour exister, rompt avec lui et devient le porte parole des mouvements civiques noirs avec son essai : *“La prochaine fois, le feu”* publié en 1963. Le Maître et son élève resteront à jamais fâchés.

En dialoguant avec son modèle, Mabanckou, nous rend familier, l’Ancien, Baldwin et nous fait partager sa vie d’errance. Comme l’avait fait Baldwin, Mabanckou, fasciné par

son modèle, s’insurge contre la négritude, les communautarismes et la littérature de troupeau qui ont marqué la post-indépendance des états coloniaux. (pouvait-il en être autrement ?) et se poursuivent aujourd’hui. Il rejoint en revanche Senghor lorsqu’il vise à l’Universel.

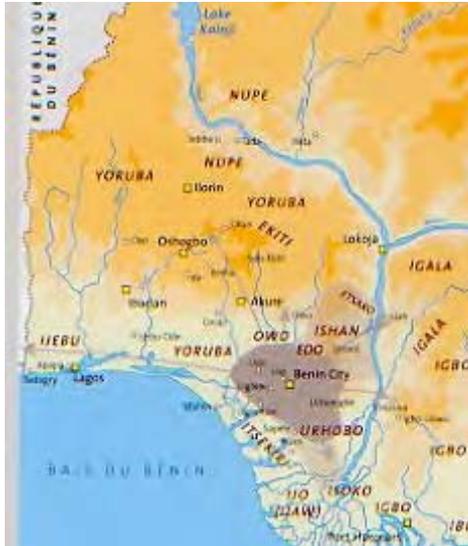
Un remarquable petit livre qui se lit “comme un roman” et démontre la culture, l’imagination et le talent de “notre” sympathique et atypique professeur titulaire de littérature francophone à l’Université de Californie - Los Angeles (UCLA). ■

Or le fait le plus marquant à Paris fut, peut-être, la relation entre les Noirs américains, les ressortissants d’Afrique noire et les Algériens.....J’étais traité, de loin, sans m’en rendre compte, différemment d’eux, tout simplement parce que j’avais un passeport américain. Je pouvais ne pas apprécier une telle situation privilégiée, c’était cependant la réalité... Si j’avais été africain, Paris aurait été une ville différente pour moi...

Cet extrait d’une interview accordée par Baldwin en 1961 que Mabanckou place en tête de son livre illustre bien toute l’ambiguïté de la position des Noirs américains encore victimes de la ségrégation aux Etats Unis, mais chaleureusement accueillis en France surtout dans les milieux intellectuels, qu’ils fussent blancs maghrébins ou noirs.... et à condition de ne pas être considérés comme “subversifs” par la police.

Musée du Quai Branly “Bénin, cinq siècles d’art royal”

L’exposition, qui avait été annoncée dans les brèves d’AROM, a débuté le 2 octobre et se terminera le 6 janvier 2008. Elle nous fait découvrir une des civilisations les plus riches de la côte du Bénin du XV au XIX^{ème} siècle, c’est-à-dire avant la période coloniale proprement dite et qui n’a guère survécu après. Il s’agit d’un art de cour, donc par définition raffiné, mais derrière lequel se trouve expliqué le fonctionnement d’une société hiérarchisée, ses contacts et son métissage avec l’extérieur, essentiellement les commerçants portugais. L’existence de ces pièces de bronze à la cire perdue ou d’ivoire était connue dans les cours d’Europe, mais elles étaient moins prisées que l’art chinois ou tout ce qui était or et argent



Les Musées d’Ibadan, d’Ifé et de Bénin City contenaient au moment de l’indépendance du Nigeria de magnifiques pièces, notamment de la culture Nok (un peu plus au nord) et de l’art du Bénin. De nombreux pillages ont eu lieu au moment de la “guerre du Biafra” et la réputation de violence qui entoure le pays n’incite pas à un tourisme culturel. C’est pourquoi les 280 pièces “d’époque”, provenant principalement de Vienne et Berlin, présentées au Quai Branly, offrent une occasion unique de redécouvrir, au fil d’un circuit didactique, un art qui, par la suite très copié, n’a jamais retrouvé la même qualité. ■



venant d’Amérique latine. Les négriers, qui ont écumé cette partie de la côte d’Afrique, s’intéressaient peu à l’art.

Il semble qu’il ait fallu attendre la conquête coloniale et, après le Traité de Berlin, la disparition de l’Empire du Bénin lui-même, pour redécouvrir cet art. Le considérant comme abâtardi par l’art européen, les cubistes le boudèrent. En revanche les ethnologues ont été soucieux de retrouver la trace d’un Empire dont l’extension géographique était relativement restreinte et l’art, avec le travail du métal, mieux conservé que celui en terre ou en bois des civilisations sahéliennes ou de la forêt.



“Diaspora”

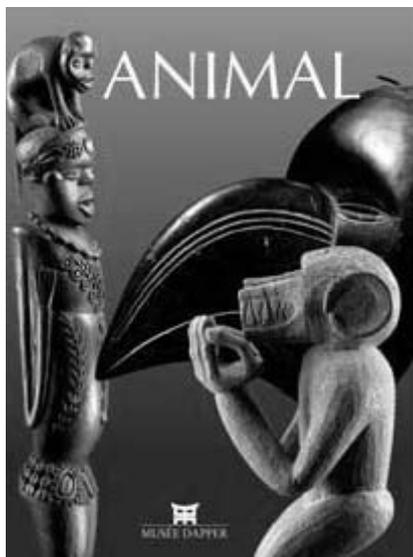
A côté de l’exposition « Bénin, cinq siècles d’art royal » le visiteur sera surpris de découvrir, dans la même galerie jardin, l’exposition sensorielle « Diaspora » qui, sur une idée originale de Claire Denis, montre à travers un labyrinthe interactif très

sombre et le commentaire de Jean Pierre Bekolo, le cheminement des peuples d’Afrique vers les autres continents. Faisant appel à un collectif d’artistes, musiciens, cinéastes, plasticiens vivant hors d’Afrique ou inspirés par elle (John Galliano), elle montre que celle-ci est capable de ré-

liser ses rêves.

La juxtaposition, peut-être inattendue, des deux expositions devrait, espère Stéphane Martin, Président du musée du Quai Branly, permettre d’établir un dialogue fructueux entre ces différentes époques de l’art africain. ■

Musée Dapper : "Animal"



L'animal, sans être devenu "de compagnie" comme dans nos sociétés, est constamment présent, souvent comme un autre soi, dans les sociétés africaines. Les cultes en sont nombreux. Ils accompagnent les objets les plus courants dans lesquels ils se fondent pour traduire une appartenance, intimider, mais plus généralement pour protéger.

L'exposition Dapper nous fait découvrir, à travers 140 objets, surtout masques et statuettes, tous de qualité, l'animal à la fois sous toutes ses formes, du lion et de l'éléphant au calao le plus stylisé, en passant par le singe et le tigre, le crocodile et le

requin. Ils vont de ceux auxquels on fait appel pour acquérir la force ou le pouvoir divinatoire, à ceux qui accompagnent les rites initiatiques et qui entretiennent toujours le dialogue avec l'au-delà. On peut également voir dans cette exposition un catalogue de la vie courante dont l'animal serait le support.

Anne-Marie Bouttiaux, Conservateur en chef de Tervuren, a préfacé le catalogue qui est publié sous la direction de Christiane Falgayettes-Leveau, deux noms qui sont deux gages de qualité.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 mars 2008

"Primitifs ?" au Centre culturel de l'Abbaye de Daoulas.



Cette exposition, qui avait été signalée dans les brèves n° 5 et que plusieurs membres d'AROM habitant en Bretagne ou s'y trouvant en vacances

étaient allés découvrir, a vu

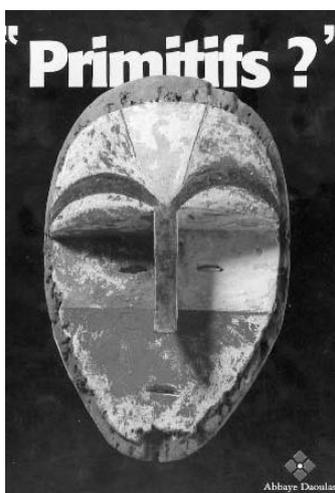
sa clôture initialement prévue le 18 novembre repoussée au 6 janvier 2008. Ce report permettra à ceux qui ne l'ont pas encore vue de la découvrir à l'occasion des fêtes de fin d'année.

"Primitifs ?" est né d'un constat : la création du Musée du Quai Branly implique la reconnaissance de fait des cultures "primitives" à parité avec les autres cultures mondiales. L'institution du Musée finit par annexer de façon définitive ces arts "capitaux et sans âge"- pour parler comme Malraux- au patrimoine mondial de l'art.

Sans doute "l'Univers des formes" est-il constitué de cultures spécifiques, mais celles-ci convergent dans l'expression d'une humanité commune et, à travers

l'espace et le temps, d'une seule et même aventure collective.

Les commissaires de l'exposition, Jean-Gérard Bosio et Jean- René Bourrel, ont été l'un le conseiller culturel de Senghor, tandis que l'autre vient de publier la première analyse critique de l'ensemble de son œuvre littéraire. Ils ont voulu, en regroupant plusieurs centaines d'objets, masques, statues, venus de tous les continents, et prêtés par les collections les plus prestigieuses, recréer le rêve d'un humanisme intégral du XXI ème siècle que caressait Senghor.

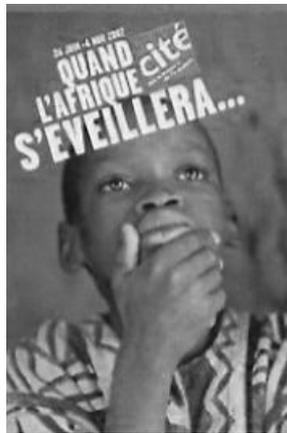


Un très beau catalogue, rédigé par les deux commissaires, explique leur démarche : elle part de "l'humanité, une histoire de couple" se poursuit par « les affaires de famille(s), puis retrouve "l'homme en son milieu" et enfin "face à la mort". Autant d'étapes qui, sous toutes les latitudes, présentent bien des ressemblances mais ont en commun, à travers l'art, « le beau souci », de converger vers la recherche de la beauté.

Pour tous renseignements : 02 98 25 84 39, www.abbaye-daoulas.com

Cité des Sciences et de l'Industrie : « Quand l'Afrique s'éveillera ».

Il s'agit d'une exposition à la fois didactique et scientifique qui a été organisée sur 300 m² du 27 juin au 26 novembre par l'équipe de la Cité des Sciences de La Villette avec un certain nombre d'Institutions et Associations dont la CADE. Son conseiller scientifique était Georges Courade, géographe et ancien Directeur de recherche à l'IRD, dont le livre, « l'Afrique des idées reçues » (Belin), analysé dans le bulletin n° 9 (juin 2006) d'AROM a servi un peu de fil conducteur à la présentation. Celle-ci était divisée en quatre grandes sections : le défi de la faim et de l'alimentation et la manière de le relever ; le défi de la santé pour tous : celui de l'exploitation des ressources naturelles dont le continent est si riche ; enfin, quelles sociétés africaines



imaginer pour demain ? Plusieurs documentaires d'excellente qualité dont l'un sur les problèmes de la gestion d'une grande ville, « le ventre de Douala », accompagnaient l'exposition qui a donné lieu à l'organisation de plusieurs débats scientifiques.

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, n'a pas manqué de souligner l'intérêt d'avoir mis en lumière l'énorme potentiel de l'Afrique en formulant l'espoir que l'exposition puisse être présentée au niveau international et bien évidemment en Afrique.

La CADE a pris l'initiative de valoriser ce succès en proposant un questionnaire de réactions à ses visiteurs. ■

Ouverture de la « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration » (CNHI) à la Porte Dorée

La Cité Nationale de l'histoire de l'immigration a ouvert ses portes sans tambour ni trompette le 10 octobre. Elle illustre la quatrième vie du Palais de la Porte Dorée, imposant bâtiment de 16.000 m² oeuvre de l'architecte Albert Laprade inauguré en 1931 à l'occasion de l'exposition coloniale. Musée de la France d'outre-mer à partir de 1935, il devint après les indépendances, avec Malraux, le Musée des arts africains et océaniques dont les collections rejoindront le Musée du Quai Branly. Son sort est scellé en 2003 et il deviendra la Cité Nationale de l'immigration en plein milieu de la polémique de la loi sur l'immigration et comme à contre-courant des débats sur la repentance.

La principale mission de la

CNHI est de mieux faire connaître l'histoire des migrations pour combattre les contre-vérités et les fantasmes qui accompagnent le sujet.

La première exposition a donné à Jacques Toubon l'occasion d'inaugurer le nouvel Etablissement Public Administratif (EPA) dont il est le

Président. Intitulée « Repères », cette exposition porte sur l'accueil par vagues successives entre 1850 à 1999 de plus de 10 millions d'immigrants, Belges, Italiens, Polonais, Portugais, Espagnols, Maghrébins, Africains, Asiatiques. Le parcours, qui mérite qu'on s'y attarde, propose

des livres, des affiches, des photos, des objets du quotidien aussi bien que des œuvres d'art, qui réveillent notre mémoire et suscitent l'émotion ou la réflexion. Il est à la fois chronologique et thématique, fait appel à 35 mètres de tables lumineuses et vitrines interactives, de même qu'il évoque des lieux ou des personnes qui sont de véritables "passeurs de culture". ■



Blois « Les 10eme rendez-vous de l'Histoire »

Ils portaient cette année sur un thème qui ne pouvait que faire recette : “L’OPINION, information, rumeur, propagande”. Les conférenciers, issus du monde politique, de l’université ou des médias étaient parmi les plus grands, venus débattre doctement ou présenter leurs livres. Il faut

participer à ces grand-messes, dans l’ensemble toujours bien organisées, au château de Blois et dans ses annexes, moins pour ce que l’on peut y apprendre que pour rencontrer un certain nombre de personnalités et pouvoir dire “j’y étais !”. www.rdv-histoire.com ■

La force noire : 1857 - 1965



En 1857, Napoléon III créait le corps des tirailleurs “sénégalais”. Cent cinquante ans plus tard, un hommage est rendu aux derniers d’entre eux, issus en fait de 16 pays africains et de Madagascar. A l’occasion de ces commémorations et au coeur d’un programme riche de nombreuses actions- publications, films, expositions, colloques cérémonies- il était essentiel d’exposer les travaux de plusieurs photographes et plasticiens consacrés à l’image des anciens combattants, en France et en Afrique. Une exposition pédagogique de vingt tableaux, réalisée par Eric Deroo, cinéaste, auteur et chercheur associé

au CNRS et le lieutenant colonel Antoine Champeaux, docteur en histoire et conservateur en chef du Musée des Troupes de Marine à Fréjus, assure la mise en perspective de ces œuvres photographiques grâce à des documents d’archives, aux objets, aux souvenirs historiques illustrant les figures emblématiques et les principales étapes de cette histoire partagée.

Mise en images par Muriel Soulan, de l’Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense, cette exposition est disponible auprès de l’ECPAD. ■

La Force Noire *1857 - 1965*



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Au cours du dernier trimestre de 2007, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer a rendu le 5 octobre un émouvant hommage à Pierre MESSMER

Elle a installé M Mohamed BEDJAOUI, ancien Ministre de la République algérienne, ancien Président de la Cour internationale de Justice et ancien Président du Conseil constitutionnel d'Algérie en qualité de membre associé.

Elle a entendu un exposé de M Tristan d'ALBIS, ancien Ambassadeur en RSA sur « *le miracle politique sud africain* »

Sa séance du 19 octobre a été consacrée à l'Amérique latine avec des exposés de Jean-Michel BLANQUER, Bernard DORIN et Jean-Claude GAUTRON, sur l'Institut des Amériques, le Brésil et les groupements régionaux.

Le 26 octobre M Amadou Toumani TOURE, Président du Mali, a été installé en qualité de membre associé, tandis que M KORENDIASSOV haut responsable de l'Afrique à l'Académie des Sciences de Moscou traitait des relations de la Russie avec l'Afrique.

Visite à la Cour Internationale de Justice (CIJ)

Au cours d'une visite très réussie à la Cour Internationale de Justice de La Haye, les membres de l'Académie ont entendu des exposés de Gilbert GUILLAUME sur « *le français à la Cour* » et de Yves DAUDET sur l'application par celle-ci « *du droit d'Outre-Mer français* ». De nombreux contacts et échanges informels ont également eu lieu.

Cette visite a été marquée par une brillante réception à l'Ambassade de France au cours de laquelle **Raymond RANJEVA**, Juge à la Cour Internationale de Justice - et époux d'Yvette RANJEVA, membre associée de l'Académie qui était jusqu'à cette année, Ambassadeur, Représentant permanent à l'UNESCO- s'est vu remettre par l'Ambassadeur, Jean-Michel GAUSSOT, les insignes d'Officier des Palmes Académiques. L'Ambassadeur Paul BLANC, Vice président d'AROM qui se trouvait présent, a retenu le vibrant hommage rendu à la langue française par le récipiendaire.

« Je dois d'abord rappeler les circonstances les plus fortuites qui m'ont permis d'apprendre en français après une première scolarisation en malgache. Dans sa bienveillance, l'épouse du Proviseur du Lycée de garçons de la capitale a suggéré à mon père et à son mari mon ins-



cription avec comme consigne impérative l'acquisition de bons résultats pour garantir plus tard l'admission de mes frères. Mes parents, de statut indigène, n'avaient jamais pu imaginer une telle chance. Ce fut en classe de quatrième que je me remis à l'étude du malgache mais comme option de seconde langue enseignée par un Français. Plus tard à l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar, j'ai connu une véritable révolution copernicienne pour l'époque : parler et penser en malgache, en tant que Malgache.

« Ce parcours linguistique dans ma langue maternelle m'a amené à mieux vivre mes rapports avec le français. Cet apaisement était nécessaire car il est resté la langue de travail que j'utilise tant pour enseigner à Madagascar que pour communiquer à la Cour Internationale de Justice. La conscience de cette appartenance à deux mondes linguistiques permet de pressentir que l'identité et la culture seront les questions cruciales du siècle. En effet la culture est pour moi l'ensemble des valeurs qui donnent aux êtres humains leurs raisons d'être et d'agir; alors que nous partageons un passé à assumer et un avenir à assurer dans un univers multiculturel contrasté. Pour ma part, j'ai le privilège de le faire avec les ressources de ma langue maternelle et les trésors de la langue française.

« La langue française m'a enseigné l'art des nuances, l'importance du mot juste dans les textes écrits. Elle allie ainsi la rigueur à l'élégance. Certes l'usage du français n'est plus ce qu'il était dans les relations internationales mais il est un élément de la diversité culturelle, une valeur qui offre à ceux qui le pratiquent une des clés d'entrée dans la mondialisation où l'uniformisation représente la menace première ».

Dans sa riche substance cette citation témoigne de la qualité du haut magistrat international à qui elle est empruntée. Elle pourrait également s'appliquer à d'autres personnalités prestigieuses de la Grande Ile et de pays ayant entretenu avec la France des relations de très complexe et profonde amitié. (PB).

Programme à venir

Le vendredi 7 décembre, Jean-Pierre COT, ancien Ministre de la Coopération et Président de l'Association française de Droit international parlera de « *la réforme des Nations-Unies* » et Henri Marchal du « *musée de la Porte Dorée, sa vie et sa disparition* »

Le vendredi 14 décembre, Henry de LUMLEY-WOODYEAR traitera des « *des grandes étapes de l'aventure culturelle des hommes de la préhistoire* » séance au cours

de laquelle seront remis les prix 2007 de l'Académie. ■

CADE

En dépit de quelques changements dus aux grèves, la CADE a poursuivi son programme sur « *les mutations silencieuses de l'Afrique* ». Il est rendu compte de l'exposition « *Quand l'Afrique s'éveillera* » dans la rubrique précédente.



La séance du jeudi 13 décembre (ENA, 2 Avenue de l'Observatoire 75005 de 17h45 à 19h 45) portera sur « *l'Afrique des migrations internes et de l'urbanisation* »

Le mercredi 16 janvier sera consacré à un compte-rendu de « *Quand l'Afrique s'éveillera* ».

Le mercredi 13 février sera traitée « *l'Afrique des convoitises* »,

le mercredi 12 mars « *l'Afrique de l'inventivité* »,

le mercredi 16 avril, « *l'Afrique de la créativité* »,

le mercredi 14 mai, « *l'Afrique au milieu des grands*

blocs mondiaux »

et le mercredi 18 juin « *les transformations sociales* »

La CADE a par ailleurs prévu un programme de rencontres débats avec **l'Université du Havre**, des partenaires locaux et le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP). Ces rencontres devraient déboucher sur la publication de fiches pédagogiques.

La première de ces rencontres, prévue le 4 décembre, portera sur « *la géopolitique du coton* » avec Alfred Schwartz (IRD), la seconde, le 4 ou le 11 mars, sur « *la géopolitique de la faim* » avec Georges Courade et le 29 avril ou le 6 mai « *la géopolitique de l'isolement* » avec Benjamin Steck, Vice Président de l'Université du Havre. ■

ARRI

Dans le numéro n° 88 de novembre de « *Regards sans frontières* », François TOUSSAINT plaide pour un nouveau CHEAM européen. On trouvera également un compte rendu du déjeuner-débat avec Pierre BACHER sur l'énergie, et un autre de celui sur la Chine avec Jean-Luc DOMENACH.

Raymond CESAIRE, livre quelques souvenirs de diplomate sur le Chili d'Allende et Delphine MIINOUI une excellente analyse sur L'Iran.

Par ailleurs un numéro spécial (N°16) des Cahiers est consacré à Madagascar. Il fait suite à un voyage effectué dans la Grande Ile en mai 2007.

Toujours attentive à suivre l'actualité, ARRI a constitué un Observatoire des médias étrangers qui a tenu sa première séance à l'IPSEC le 9 octobre. Son ambition est de balayer périodiquement la plupart des grands problèmes sur tous les continents. Chaque présentation, en principe d'une dizaine de minutes, est suivie d'une discussion

Calendrier des prochaines manifestations :

Déjeuners débats, Cercle des officiers de la Garde



Républicaine 1 place Baudoyer 75004 Paris de 12h 45 à 14 h 45.

Mardi 4 décembre : « *la Grande Bretagne à l'heure des choix nécessaires* » Denis Mc SHANE ancien Ministre des Affaires européennes.

Mercredi 19 décembre, « *La France dans l'économie internationale* » Louis Michel MORRIS directeur d'UBIFRANCE

Jeudi 10 janvier 2008, « *La fondation CARNEGIE* » Dimitri FRIEDMAN, Directeur de la Revue Foreign Policy et Fabrice POTHIER, délégué Europe de la Fondation CARNEGIE

Conférences

Mardi 4 décembre « *Mémoires des deux rives, la guerre d'Algérie* »

Siège d'ARRI 11 rue Nicolo 75116, de 17h30 à 19h

Forum des Ambassadeurs

Mardi 22 janvier 2008 *L'émergence de l'Inde* » Bernard DORIN Ambassadeur de France.
IPSEC, 16 place du Général Catroux 75017 de 18h à 20h.

Observatoire des médias étrangers IPSEC 7 février de 18 à 20 H. ■

www.arri.fr

Société des amateurs de l'art africain (SAAA)

Dans la lettre n°10 Michel CUIGNET rappelle les objectifs qu'il se proposait de réaliser et les difficultés qu'il a rencontrées en prenant à la suite de Gabriel Massa qui l'avait créée en 1993 la présidence de l'Association. Il doit aujourd'hui quitter sur injonction médicale mais en restera toujours le conseiller avisé. Son successeur sera Jacques de VILMORIN, africaniste et spécialiste d'ingénierie culturelle qui assisté, du bureau et du Conseil d'administration aura à continuer à faire vivre cette structure originale, qui



a réalisé quelques belles expositions dont des catalogues restent disponibles. La SAA fait partie de cette nébuleuse où se retrouvent les musées, les marchands, les artistes, les ethnologues, les sociologues et « les amateurs », au sens le plus vrai du terme, ceux qui ont toujours éprouvé de l'émotion devant les arts premiers aujourd'hui redécouverts. ■

amateur.art.africain.free.fr

IMAGES & MEMOIRES

Toujours dirigée et animée par Philippe DAVID, l'association Images & Mémoires a maintenant douze ans. Elle a publié dix bulletins périodiques, quinze lettres de liaison et achevé les inventaires raisonnés de cartes postales anciennes sur un certain nombre de pays d'Afrique de l'ouest (1895-1930). Un cédérom couvrant les 16 pays de la CDEAO est disponible auprès de l'Association.



I&M a également réalisé un programme de recherches « Villages noirs » qui s'est traduit par la publication chez Karthala d'un ouvrage intitulé « Villages noirs et autres visiteurs africains et malgaches en France et en Europe 1870 -1940 ».

Les fondateurs et animateurs de l'association sont ceux

qui connaissent certainement le mieux tous les « trésors d'image » qui existent sur l'Afrique et Madagascar. Ils plaident pour une politique culturelle entre l'Europe et l'Outre-Mer qui soit spécifique en matière d'iconographie et qui pourrait aider les pays concernés à connaître et disposer de ces trésors. ■

Images et Mémoires 14 rue des Messageries 75010 Paris tel / télécopie :01 47 70 31 32

Courriel : philomedavid@wanadoo.fr

Secrétariat gl : 20 rue Berzélius 75017 Paris tel / télécopie :01 44 07 75 52

www.imagesetmemoires.com

Association des anciens élèves de l'ENFOM

L'Association des anciens élèves de l'ENFOM a tenu deux Assemblées générales le 12 novembre, l'une extraordinaire pour réformer ses statuts et les rendre conformes aux règles exigées des associations reconnues d'utilité publique qui veulent bénéficier de déductions fiscales et l'autre, ordinaire, pour faire le bilan de l'année écoulée qui a été notamment marquée par la dispari-



tion de Pierre MESSMER.

Le Conseil d'administration, présidé par Gilbert Mangin, comprend 17 membres, J. Alusse, L. Amigues, J-P. Barré, Chr. Blanchard, H..Bourgeois, P- H. Buffière, G. Calixte, J. Catherine, R. Césaire, C. Colonna, G. Lombard, G. Massa, J-M. Mehnert, P. Mérand, J. Serre, J-P Thiolon, B.Vinay.

INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS AMIES

Des sections existent en Province qui sont présidées par J-M Ballèvre, P. Blanc, J. Duploux, H.Gueziec, P. Lacroix, M. Puechavy, P. Troude.■

Le Secrétariat de l'Association, 27 rue Oudinot 75007 est assuré par Mme Marièle Thoreton tel 01 53 69 25 61 (enfom@wanadoo.fr)

UNOM : l'Union Nationale de l'Outre-Mer Français

L'UNOM (www.unom.fr) a tenu son Assemblée générale le samedi 24 novembre. AROM rendra compte de ses

travaux dans son prochain bulletin.■

Institut du Pacifique

Institut du Pacifique : mercredi 12 décembre à 17h30 : ENA 2 Avenue de l'Observatoire 75006 Paris. « A la

découverte de la Birmanie » avec Bernard DORIN Ambassadeur de France.■

Culture et Solidarité

mardi 18 décembre à 19h Hôtel de la Fondation Del Duca 7 rue Alfred de Vigny 75008 Paris « LA FAYET-

TE vu par les Américains » conférence de Paul NEVSKI, créole francophone de Louisiane.■

L A V I E D ' A R O M

Jean Catherine a été nommé Président de l'ARGIC (Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres)

Martine Cuttier appelle l'attention des membres d'AROM sur l'intérêt que présente la réhabilitation de la statue du Général Archinard à Ségou. Il s'agit d'un monument (cf. Bulletin n° 6) qui avait été inauguré en 1933 par

le Gouverneur Général Brévié et déboulonné dès la proclamation de l'Indépendance du Mali. Les autorités maliennes actuelles sont très favorables à la réhabilitation du souvenir de celui qui fut le premier gouverneur du Soudan. Le Président Amadou Toumani Touré, lors de sa réception à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer le 26 octobre, n'a-t-il pas inauguré un buste du Général de Trentignan ?■

Le fonds documentaire d'AROM

La liste des cent onze documents de ce fonds, qui s'est enrichie récemment d'une dizaine d'études ou récits, est mise à jour régulièrement. Elle peut être consultée sur le site de l'association, ww.arom-asso.com Ce fonds documentaire comporte pour le moment, rappelons-le, trois sections :

- I - Généralités, avec une sous-section réservée à l'Afrique noire ;
- II - Mémoires éparses avec trois sous-sections : Afrique, Madagascar, divers territoires ;
- III- Un siècle plus tôt avec sept sous-sections : Afrique, Asie, Amériques, Océanie, Madagascar, divers territoires, Indochine.

Des photocopies de ces documents pourront être obtenues en laissant un message au secrétariat de l'association : 01 56 21 18 62. Pour les documents importants, une participation aux frais et quelques délais pourront être éventuellement demandés.